

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Samedi 14 septembre 2024 – 10h – École Chennevières

Quartier
Chennevières

Atelier Participatif

Échanges autour du projet
d'aménagement en cours

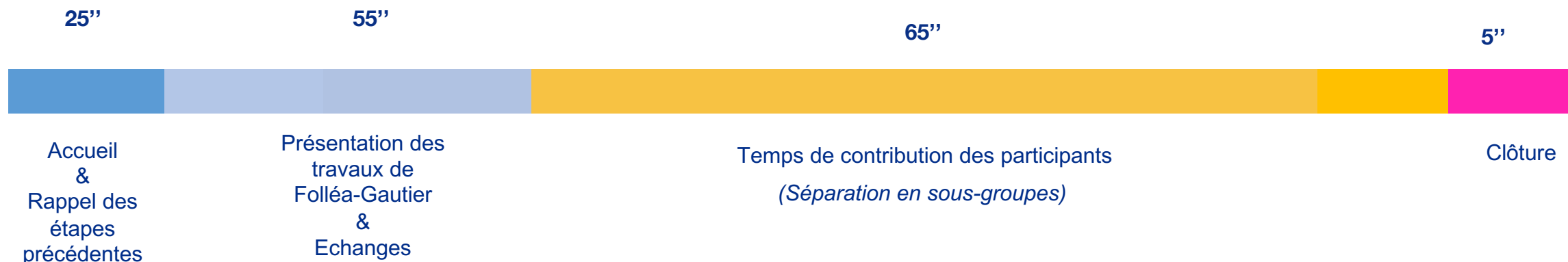
Les objectifs de l'atelier

Échanges autour du projet en cours pour la place de la Liberté

- Présenter le projet en cours issu du travail de synthèse réalisé par l'Agence Folléa-Gautier
- Echanger avec vous sur ce projet d'aménagement de la place de la Liberté

Déroulé de l'atelier

Échanges autour du projet en cours pour la place de la Liberté



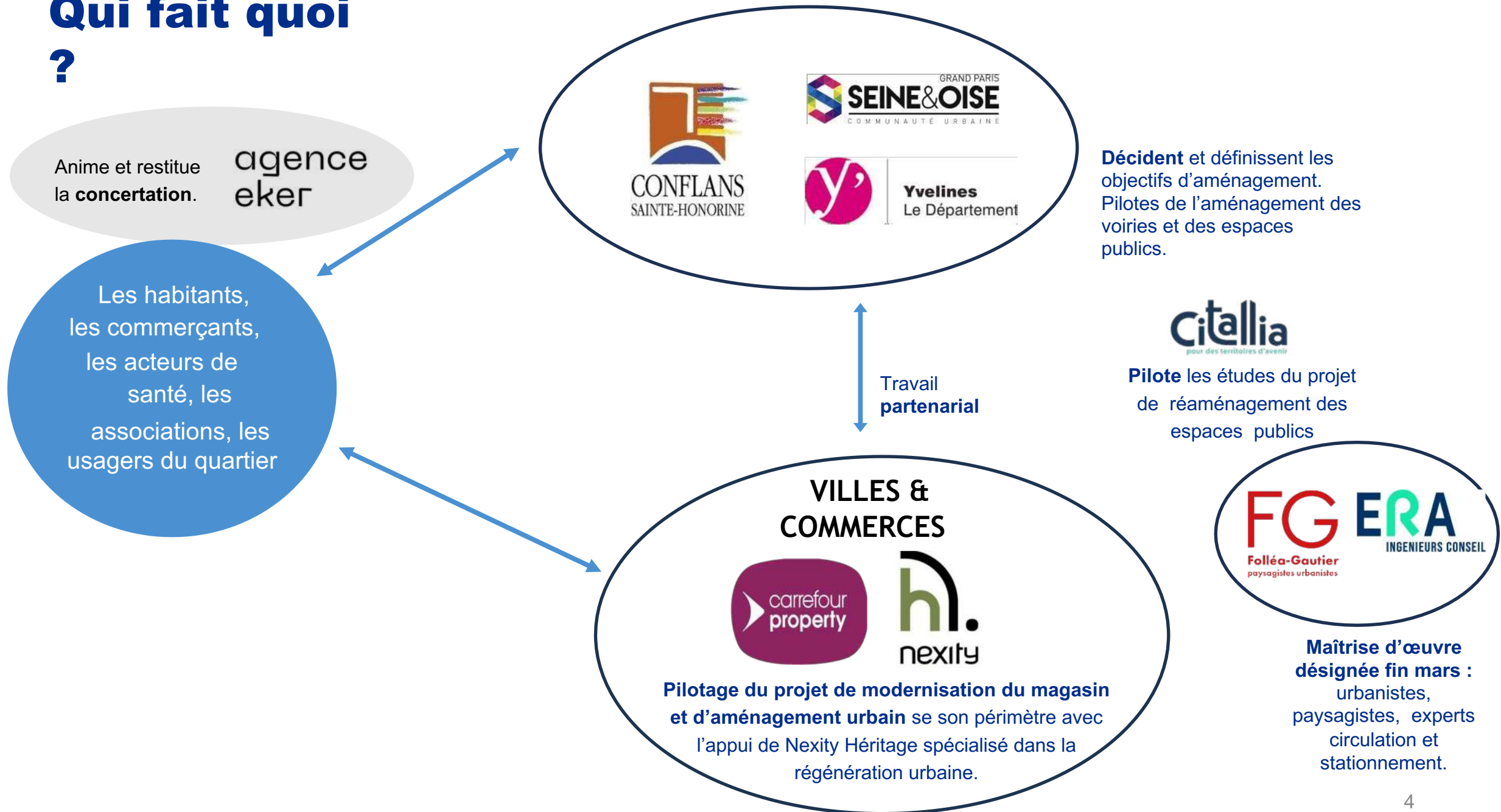
Un atelier participatif

- Écoute et respect de la parole
- Convivialité et interaction

L'enjeu est de recueillir vos retours sur les invariants du projet en cours afin de le faire évoluer si besoin. Il ne s'agit pas de revenir sur les invariants.



Qui fait quoi ?



Synthèse des enseignements à ce stade

Décembre 2023 – Août 2024

20 minutes

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024



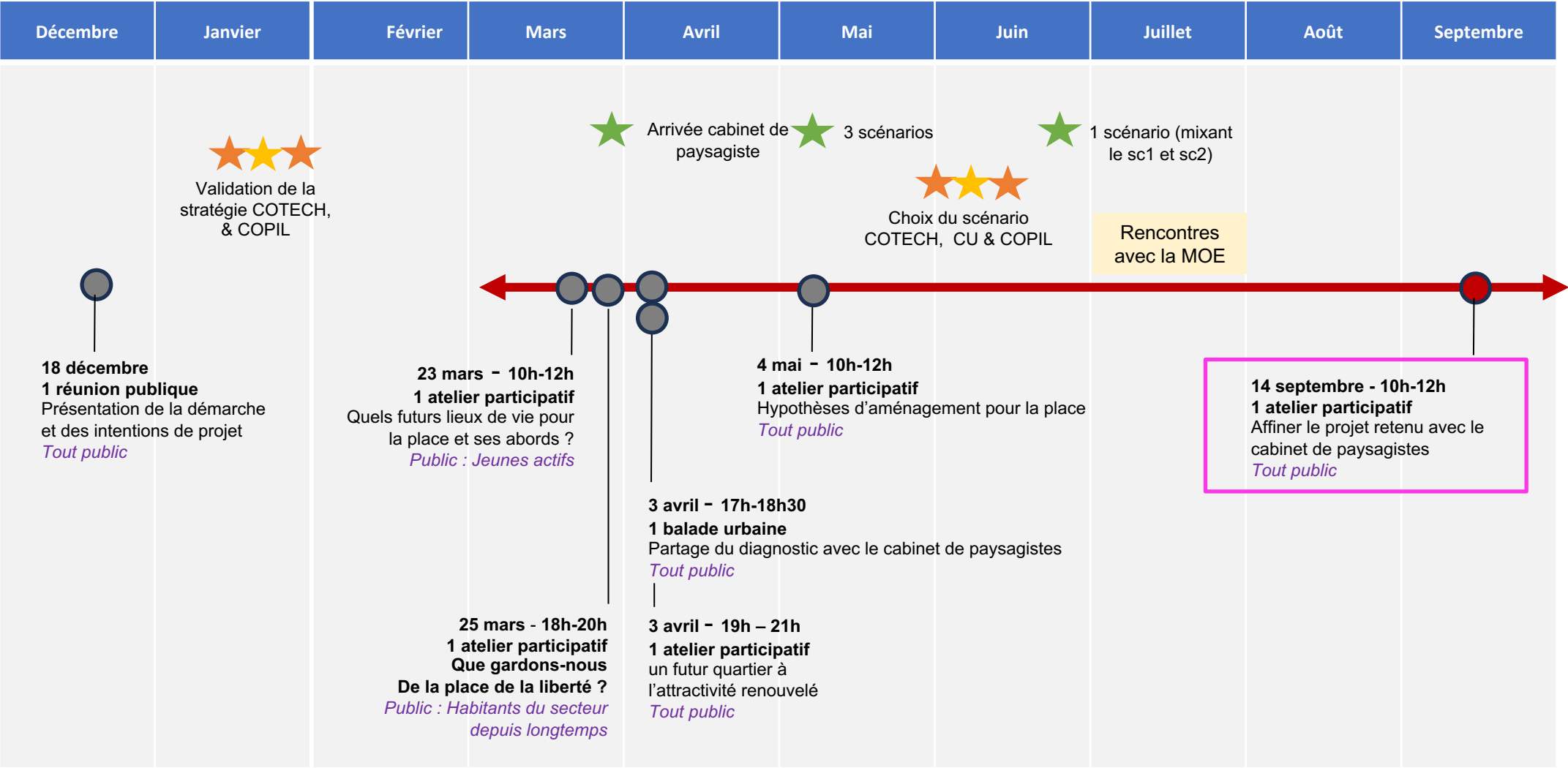
La place et ses abords, une centralité en mutation

La transformation du quartier, second centre-ville de la commune

Les principes :

- **Développer un lieu de vie attractif pour le quartier**
 - Revaloriser le cadre paysager
 - Simplifier le schéma de circulation et redonner une place plus importante aux piétons et vélo
- **Conforter cette centralité :**
 - Conserver le supermarché au sein du quartier, ce qui implique de le déplacer et moderniser le Carrefour sans rupture d'activité
 - Renforcer l'attractivité des commerces et créer de nouveaux commerces de proximité
- **Accueillir de nouveaux habitants**
- **Accompagner le vieillissement de la population actuelle** et lui proposer une offre de service spécifique, via la création d'une résidence senior

Rappel des précédentes étapes



Synthèse des enseignements de la concertation

Décembre 2023 à mai 2024

L'ensemble des **contributions** réalisés lors de la concertation ont été **synthétisées par thématiques** :

- **Stationnements et circulation**
- **Mobilités douces**
- **Commerces et attractivité**
- **Végétalisation**
- **Cadre de vie**
- **Patrimoine et mémoire**
- **Projet Carrefour Property & Nexity**

Pour chacune de ces thématiques, sont indiqués :

- Les éléments partagés dans l'ensemble
- Les interrogations et craintes soulevées par les participants
- Les propositions réalisées par certains participants
- Les points en débat

Stationnements et circulation 1/2

Les éléments partagés dans l'ensemble

- **Un parking central peu convivial** et à sécuriser
- **Un trafic trop important sur et aux alentours de la place.** Les participants pointent notamment la question des flux de transit et des embouteillages.
- **Le manque de lisibilité des circulations autour de la place de la Liberté**
- **Le besoin de repenser le plan de circulation** (double sens, etc.)
- **Le besoin d'améliorer la signalétique** notamment pour orienter vers les places de stationnement du marché.
- **Le besoin de réduire la largeur des voies carrossables** pour donner plus de sécurité et de confort aux piétons.
- **Le souhait de ne pas avoir un boulevard central** tel que prévu par le premier plan guide réalisé en 2019

Des interrogations et craintes soulevées par les participants

- L'incertitude quant au parking du Carrefour a limité la réflexion sur le sujet selon les participants
- La réduction du nombre de places de stationnement et le risque pour l'attractivité du quartier
- L'analyse actuelle de l'occupation du parking centrale

Stationnements et circulation 2/2

Les propositions réalisées par certains participants

- **L'évolution de la tarification des stationnements** a été évoquée par de nombreux participants. Certains participants proposent la gratuité des stationnements conservés.
- **Supprimer le marché** pour y développer des stationnements organiser un marché ambulateur comme place Fouillère.
- Certains participants proposent de **limiter la vitesse au niveau de cette place à 20 ou 30 km/h.**

Les points en débat

- **Des débats quant à la gestion du parking du marché** : pour certains participants, il doit être gratuit les 30 premières minutes (voire la première heure) afin de favoriser l'utilisation de ce parking pour ceux qui se rendent sur les commerces de la place, pour d'autres il doit être entièrement gratuit. Un abonnement mensuel pour les résidents est aussi évoqué.
- **L'enjeu du stationnement** : des positionnements s'affrontent entre importance des parkings pour le commerce ; le confort de pouvoir se garer à proximité ; la nécessité de réduire la place de la voiture pour retrouver des espaces publics de qualité et apaisés.
- **La suppression du parking central** sur la place est régulièrement débattue
- **La conservation de la circulation en giratoire.**
- **Le danger lié à la vitesse des voitures dans le secteur**

Mobilités douces

Les éléments partagés dans l'ensemble

- **Le besoin de donner plus de place aux vélos et de sécuriser les parcours cyclables**, notamment sur la place.
- **Le besoin repositionner de nombreux passages pour piétons** et de les sécuriser notamment pour les personnes âgées et les personnes aveugles.
- **La nécessité de sécuriser les parcours pour les piétons et d'améliorer leur éclairage la nuit.**
- **Le besoin d'améliorer le confort du trottoir .**
- **Le besoin de limiter la pollution, d'améliorer le cadre de vie et la qualité de l'air.**
- **Le dysfonctionnement des transports collectifs a été mentionné par les participants.**
- **Un manque de stationnements pour les vélos dans le quartier est souligné.**

Les points en débat

- **Des circulations vélos qui doivent rester sur le pourtour de la place, ne pas la traverser ni déambuler sur celle-ci.**

Commerces et attractivité

- Les éléments partagés dans l'ensemble
 - **Le besoin de dynamiser les commerces et de diversifier leur offre**
 - **La satisfaction vis-à-vis des commerces existants** : la pharmacie, les boulangeries, la banque, le Carrefour, le marché, La Poste...
 - **Le besoin de développer des espaces conviviaux** : cafés, restaurants et terrasses
 - **Le besoin d'animer davantage le quartier** : manifestations culturelles, festivités, marché des producteurs locaux, etc.
 - **Le maintien des services locaux** : services publics, médecins, acteurs de la santé ...
 - **La place du Marché est insuffisamment utilisée** les jours où il n'y a pas de marché
 - **La réduction du nombre de places de stationnement et le risque pour l'attractivité du quartier**
- Les propositions réalisées par certains participants
 - **Créer des espaces partagés aux pieds des immeubles**, pour les jeunes et les seniors, avec des horaires dédiés.
 - **Développer l'offre de services et de commerces** : commerces multiservices type bar-librairie, une Poste élargie à d'autres services administratifs, un pressing, une quincaillerie, une retouche de vêtements...

Végétalisation

Les éléments partagés dans l'ensemble

- **Une végétation existante et des arbres appréciés bien que considérés comme peu pratiques.** Souhait de conserver le saule pleureur à côté de La Poste ainsi que les pins mais en améliorer l'entretien et la taille car ils gênent le passage.
- **Une végétation actuelle aux fonctions peu claires, qui n'apporte pas d'ombrage ou de fraîcheur.**
- **Souhait de fleurir la place.**
- **Souhait de développer la végétalisation de la place. Une végétalisation avec dimension écologique** (réduction des îlots de chaleur et qualité de l'air) **et récréative** (un espace vert pour les enfants).

Les propositions réalisées par certains participants

- **Créer un parc dans le prolongement du manège.**
- **Accorder une grande attention à la maintenance** et l'entretien des espaces verts et développer des espaces verts gérés de manière intelligente et raisonné.
- **Végétaliser avec des plantes résistantes et adaptées aux sécheresses.**
- **Créer des continuités vertes entre la place et les rues voisines** et faire une coulée verte qui viendrait du sud au Nord.
- **Développer une végétation libre, pas trop structurée et géométrique.**

Cadre de vie 1/2

Les éléments partagés dans l'ensemble

- **Un environnement urbain considéré comme très peu qualitatif**, une place essentiellement dédiée au « passage » et une absence de convivialité et de lieux de rencontre et d'échanges
- **Des nuisances sonores liées à la circulation**
- **Un manque d'assises et de bancs**
- **Donner plus d'importance au fait de flâner sur la place**
- **Le manège est apprécié** et considéré comme l'unique espace de convivialité de la place. **Sa position est également appréciée**
- **Une place déserte la nuit**
- **Un lieu qui prend vie lors des nombreuses manifestations festives qui y sont organisées ponctuellement.** Les participants indiquent beaucoup les apprécier et souhaiter qu'elles soient conservées (feux de la Saint-Jean, fête de la musique, etc.)
- **Les participants ont exprimé le regret que le marché soit déconnecté de la place**
- **Le charme des façades située au Nord de la place est apprécié.** Il donne au quartier une ambiance spécifique (ambiance "village de campagne") qui est à conserver selon les participants.
- **Faciliter l'accès de cette place aux seniors**

Cadre de vie 2/2

Les propositions réalisées par certains participants

- Créer des espaces de jeux pour enfants sécurisé, notamment pour les petits
- Créer un espace spécifique pour les chiens.
- Développer des aménagements mobiles (ex : jardinière) afin de ne pas empêcher certains usages (types fête foraine).
- Installer des kiosques éphémères et modulables (foodtrucks, des commerces de bouche temporaires ou permanents.)

Les points en débat

- Pour certains participants, **les lumières** sont trop fortes et il y a trop d'éclairage. A l'inverse, certains participants ont indiqué que la nuit, la place n'était pas toujours bien éclairée alors que c'est une nécessité. De plus **les lampadaires** semblent trop hauts pour les participants.
- **La création d'une seule et même grande place** ou la conservation de deux places bien distinctes séparées par l'axe dans le prolongement de la Rue Désiré Clément.
- **L'installation d'un point d'eau** sur la place a fait l'objet d'échanges entre les participants qui considèrent qu'elle en ferait un lieu de vie attractif et de mémoire de l'ancienne fontaine. La forme de ce point d'eau (fontaine, jet d'eau) fait débat.

Des interrogations et craintes soulevées par les participants :

- Craintes quant à la perte de l'identité de la place Chennevières et de la perte des grands événements
- Craintes liées au coût du projet pour la Ville
- Craintes du développement de : la pollution lumineuse, la pollution sonore et de la vidéosurveillance avec le projet.
- Craintes de la perte d'attractivité de ce centre-ville.

Patrimoine et mémoire

Éléments de l'Histoire et du patrimoine à conserver ou à valoriser

- **L'espace dédié à la mémoire de Samuel Paty** est apprécié. Les participants considèrent qu'il pourrait être mieux mis en valeur.
- **Conservation de l'esprit village de la place:** fête foraine, manège, animations, etc. en
- **Le Hameau agricole** qui se matérialise par les portes charretières rue Désiré Clément
- **La plaque Michelin de Chennevières**
- **Le monument aux morts**
- **La céramique** qui explique l'histoire du quartier
- **L'Histoire de la culture du Chanvre**

Les mots (ou champs lexicaux) qui représentent la centralité :

- Liberté
- Festif / Rassemblement,
- Commémoratif
- Carrefour
- Intergénérationnel / Enfants, famille
- Chennevières - Hameau de Chennevières
- Les chasse-marées : (la rue de l'ambassadeur s'appelait rue des chasse-marées)
- La fontaine (ex-place de la fontaine)
- Le cœur du quartier
- Parking (malheureusement, c'est le cas actuellement)
- Manège

Projet Carrefour Property Nexity

Les points de consensus

- **Un parking apprécié et utilisé** pour sa praticité et sa gratuité mais un espace considéré comme peu qualitatif
- **Un axe important pour connecter la place à la rue des Grandes Terres**
- **Le mur aveugle du Carrefour est regretté.** Les participants souhaitent avoir une devanture plus qualitative, voir une entrée sur la place.
- **Souhait de conserver la Poste**
- **Le besoin d'une résidence seniors**

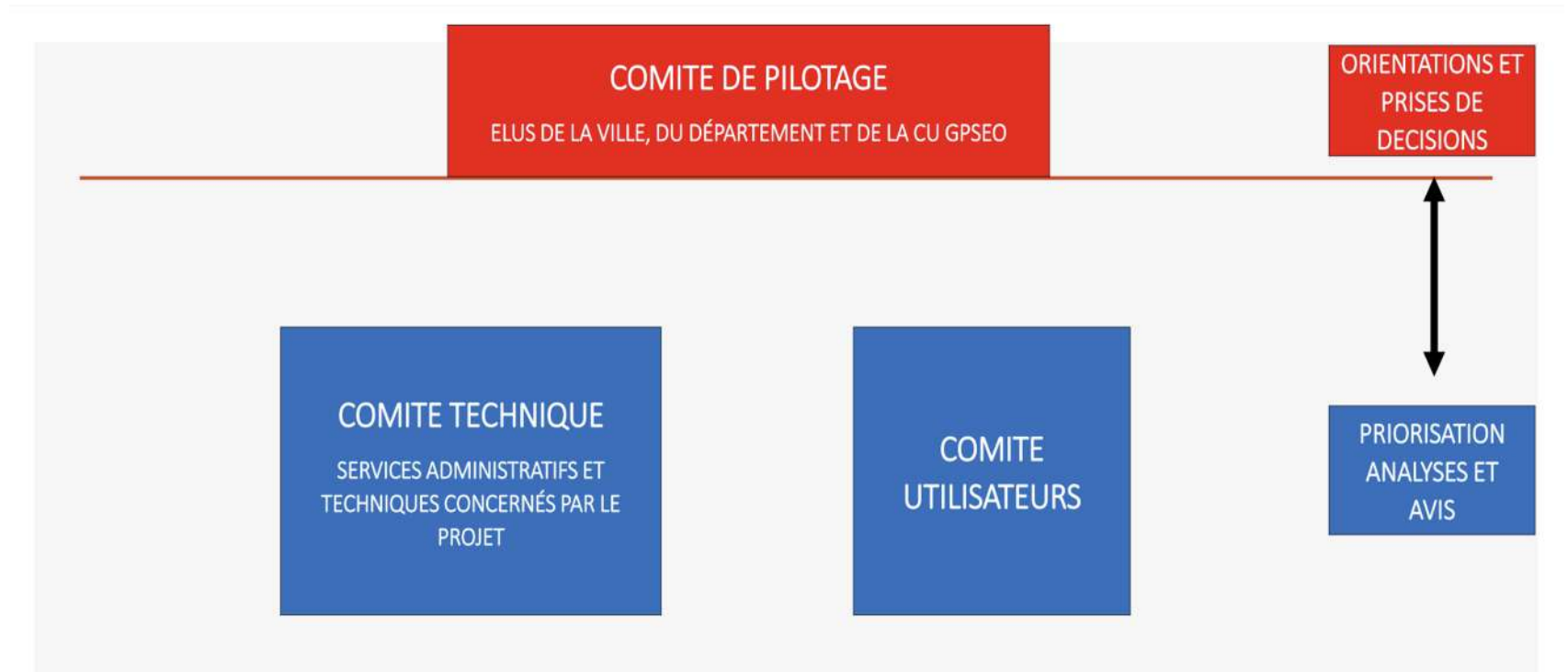
Des interrogations et craintes soulevées par les participants :

- **Craintes de perte des places de stationnement liées au Carrefour**
- **Craintes liées à l'arrivée 400 à 500 nouveaux habitants**
- **Craintes des voisins de la parcelle Carrefour de perdre la luminosité.**
- **Craintes que les formes urbaines du futur projet ne transforment radicalement ce quartier pavillonnaire.**
- **Craintes liées aux travaux.**

Avis du comité d'utilisateur

5 juin 2024

Rappel des modalités d'arbitrage sur le projet



- Le comité des utilisateurs se tient aux grandes étapes du projet afin de donner un avis sur le projet à destination du comité de pilotage (composé d'élus décisionnaires).
- Il est demandé aux membres de ne pas transmettre les informations données

Avis du comité d'utilisateur

5 juin 2024

Les participants ont indiqué la **nécessité d'avoir des informations précises sur le besoin de stationnement** avant de poursuivre les réflexions sur les scénarios.

Un participant rappelle qu'il représente le comité de quartier et le fruit de ses réflexions. Leurs propositions doivent être présentées, étudiées.

Avis sur les scénarios :

- Le scénario 1 a moins d'avantage pour les événements.
- Les participants proposent de retenir les scénarios 1 et 3, de les approfondir sur l'aspect stationnement.
- Un participant : *«Si le besoin places de stationnement est fonctionnel, le scénario 2 est préférable car il rend possible l'organisation de festivités».*
- Les participants indiquent que le manège est bien à sa place. Il faut que le square des enfants soit situé à proximité du manège.
- Une participante rappelle l'arrivée de 500 habitants en plus sur le projet Carrefour > à prendre en compte aussi ! Dans le stationnement, mais aussi la circulation.
- Un participant a indiqué que le scénario 3 semble plus riche pour l'activité locale : fêtes, dynamisation de la vie locale, etc. Tout en laissant une belle place à la végétation. Le scénario 1 a moins d'avantage pour les événements. Les terrasses qui s'étalent sur la place (sc 3), c'est un élément phare pour le projet : on a envie de venir...

Présentation des travaux de l'Agence Folléa-Gautier

Maxime BARDOU

Paysagiste et urbaniste

AGENCE FOLLÉA-GAUTIER

30 minutes

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024



Synthèse des décisions prises en COPIL

17 juin 2024

PARTICIPANTS :

Ville de Conflans-Sainte-Honorine

- Laurent Brosse, Maire
- Laurent Moutenot, 1er adjoint délégué à la voirie
- Josiane Simon, 2e adjointe
- Charles Prélôt, 3e adjoint
- Jean-Jacques Husson, adjoint délégué à l'urbanisme
- Martine Boutaric, Conseillère municipale déléguée au Commerce
- Alexandre Burtin Luciotto, Directeur de cabinet
- Aline Fortin-Lewandowski, DGS
- Grégory Földi, Directeur des Services Techniques
- Isabelle Garnica-Renoncourt, Responsable service urbanisme
- Murielle Lepage, DGA Aménagement urbain / développement urbain
- Laure Rocoblave, Cheffe de service cadre de vie

CU GPSEO

CD 78

CITALLIA

Groupeement de maitrise d'oeuvre Folléa-Gautier / ERA

RELEVÉ DE DÉCISIONS :

1. Approfondissement d'un scénario permettant de combiner les aspects positifs des scénarios 1 et 3
2. Engagement d'études complémentaires sur la circulation

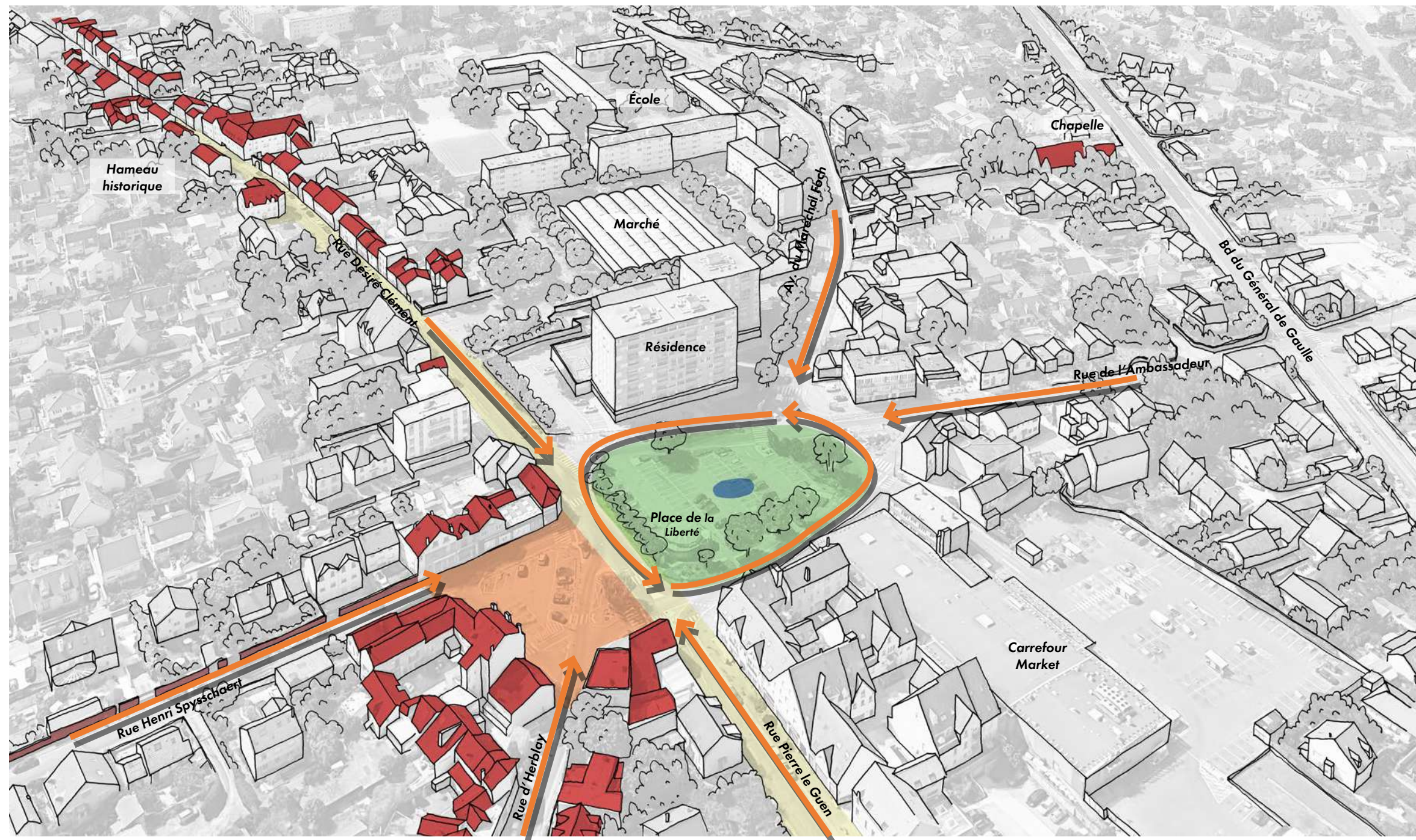
Des échanges bilatéraux avec la MOE

Juillet 2024

- Résidence des Grès – 3 juin – 10h-12h
- Professionnels de santé – 3 juin – 12h30-14h30
- Atelier CCVE et Un vélo qui roule – 3 juin – 14h30-16h30
- Habitants et Comité de Quartier de Chennevières – 3 juin – 16h30-18h30
- Commerçants – 3 juin – 19h00-21h00

Synthèse de l'analyse géographique et historique

Les composants du projet :



**Ce qu'il reste,
et que l'on souhaite préserver ou renforcer :**

- une rue centrale qui partage la place en deux espaces
- un carrefour à la croisée des chemins
- une centralité commerciale

**Ce que nous avons perdu,
et que l'on souhaite retrouver :**

- le végétal
- la convivialité
- l'eau



1 Retrouver un espace de rencontre et de vie sur la place

- Un square pour les enfants et Samuel Paty
- Une place urbaine de faubourg polyvalente (terrasse, manège, concert...)
- Des espaces capables d'accueillir des événements
- Le maintien du manège
- Une réduction des nuisances sonores

2 Retrouver la nature en ville

- Des espaces de fraîcheur et d'ombre
- Une fontaine ou un point d'eau
- Des sols perméables et profonds pour accueillir de la végétation

3 Maintenir et renforcer l'attractivité commerciale de la place et sa centralité urbaine

- Du stationnement adapté à chaque commerce
- Un trafic maintenu dans un carrefour circulaire

4 Équilibrer et mutualiser les mobilités au profit des circulations douces

- Des trottoirs plus confortables : partager l'espace, continus et idéalement ombragés
- Des voies cyclables continues
- Des arrêts de bus accessibles et confortables

Variante n°1 : contraste



Variante n°2 : perspective



Variante n°3 : transition



Végétalisation



1900 m²



1400 m²



1700 m²

Événements festifs



1600 m²



1750 m²



2000 m²

Commémorations



550 m²



700 m²



650 m²

Jeux et espaces de détente



1100 m²



500 m²



750 m²

Terrasses de cafés



300 m²



250 m²



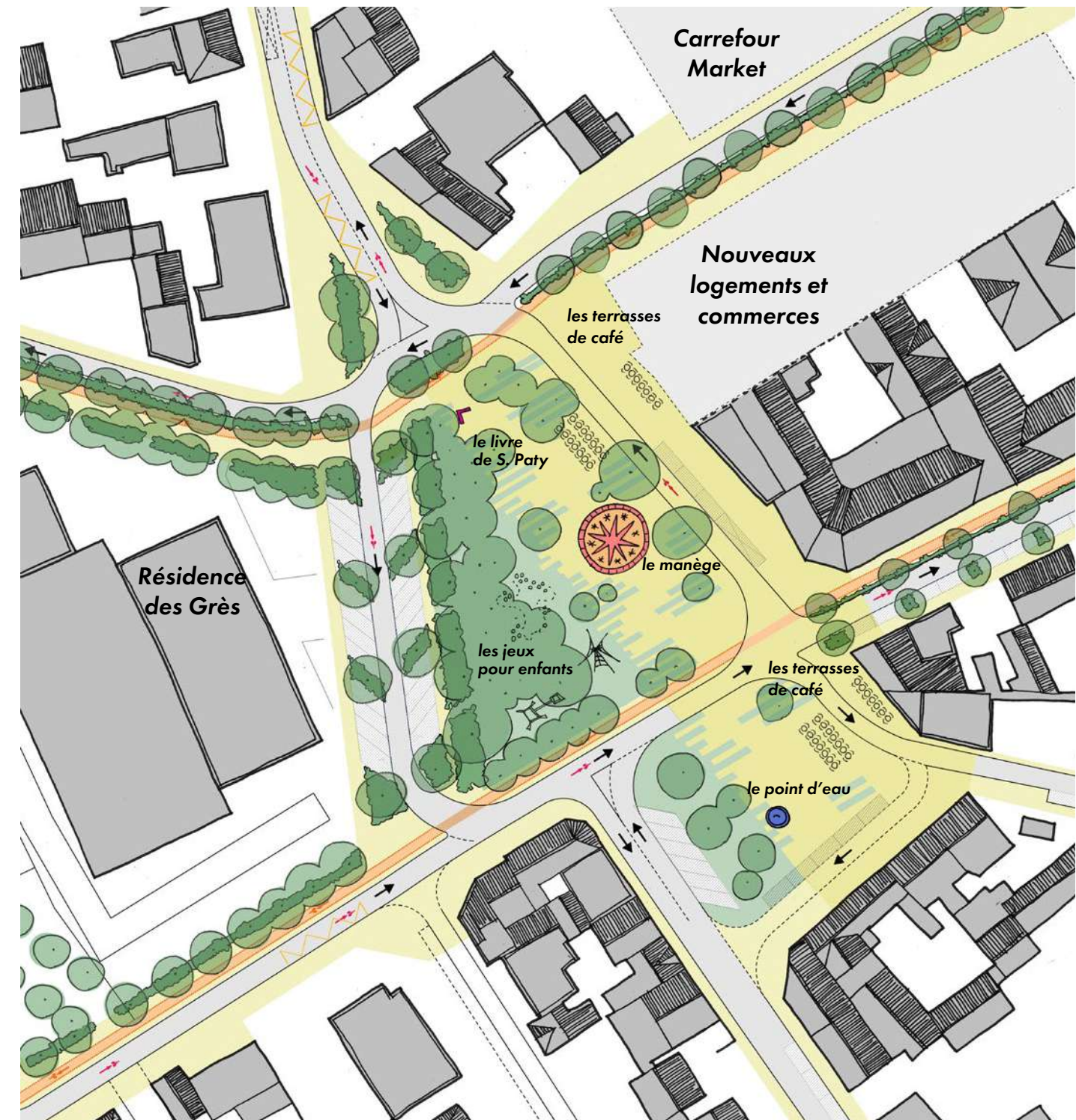
450 m²

Variante n°1 : contraste



+

Variante n°3 : transition



=

Pour rappel, les retours des participants

Variante 1

Ce qui est apprécié :

- La végétalisation : « un cocon de verdure », « une bulle de verdure »
- L'aménagement central qui pourrait embellir la place
- Le calme
- La possibilité d'accueillir les familles et les passants
- Un lieu à vivre
- La conservation de la circulation giratoire
- La diminution du nombre de places de stationnement.
- Le maintien d'arbres vers le Carrefour Market pour capter l'humidité excessive.

Ce qui est moins apprécié :

- La fête foraine et les autres événements n'ont pas assez de place

Les points en débat

- L'implantation du manège sur la place « du faubourg »

Des interrogations et craintes soulevées par les participants :

- Pourrait-on limiter la vitesse des circulations à 20 km/h ?
- Quel est le délai pour avoir des arbres d'une hauteur raisonnable ?
- Qu'en est-il du besoin de signalisation de l'existence du parking du marché évoqué dans les réunions précédentes ?
- L'axe Le Guen semble coupé. Pourquoi ne pas faire un contournement de la place du faubourg par le nord uniquement (devant le magasin de chaussures) ? Cela permettrait de ne pas séparer ces deux places.
- Les flux de piétons entre les deux espaces ne semblent pas évidents avec la montée des voitures rue Désiré clément.
- Les sens de circulation interrogent également beaucoup.

Variante 3

Ce qui est apprécié :

- La convivialité liée à la piétonisation d'une partie de la place (côté de La Poste) et l'élargissement du trottoir côté bar « le Saint Claude »
- Les terrasses
- L'existence d'un espace arboré spécifique
- Le fait que la partie arborée cache la résidence des Grès.
- La possibilité de la modularité (avec des voies qui peuvent éventuellement être fermée.)

Ce qui est moins apprécié :

- La place du faubourg qui ne permet pas les stationnements de proximité pour l'accès aux commerces.
- Le manque d'arbres côté Carrefour

Les points en débat :

- L'implantation du manège

Des interrogations et craintes soulevées par les participants :

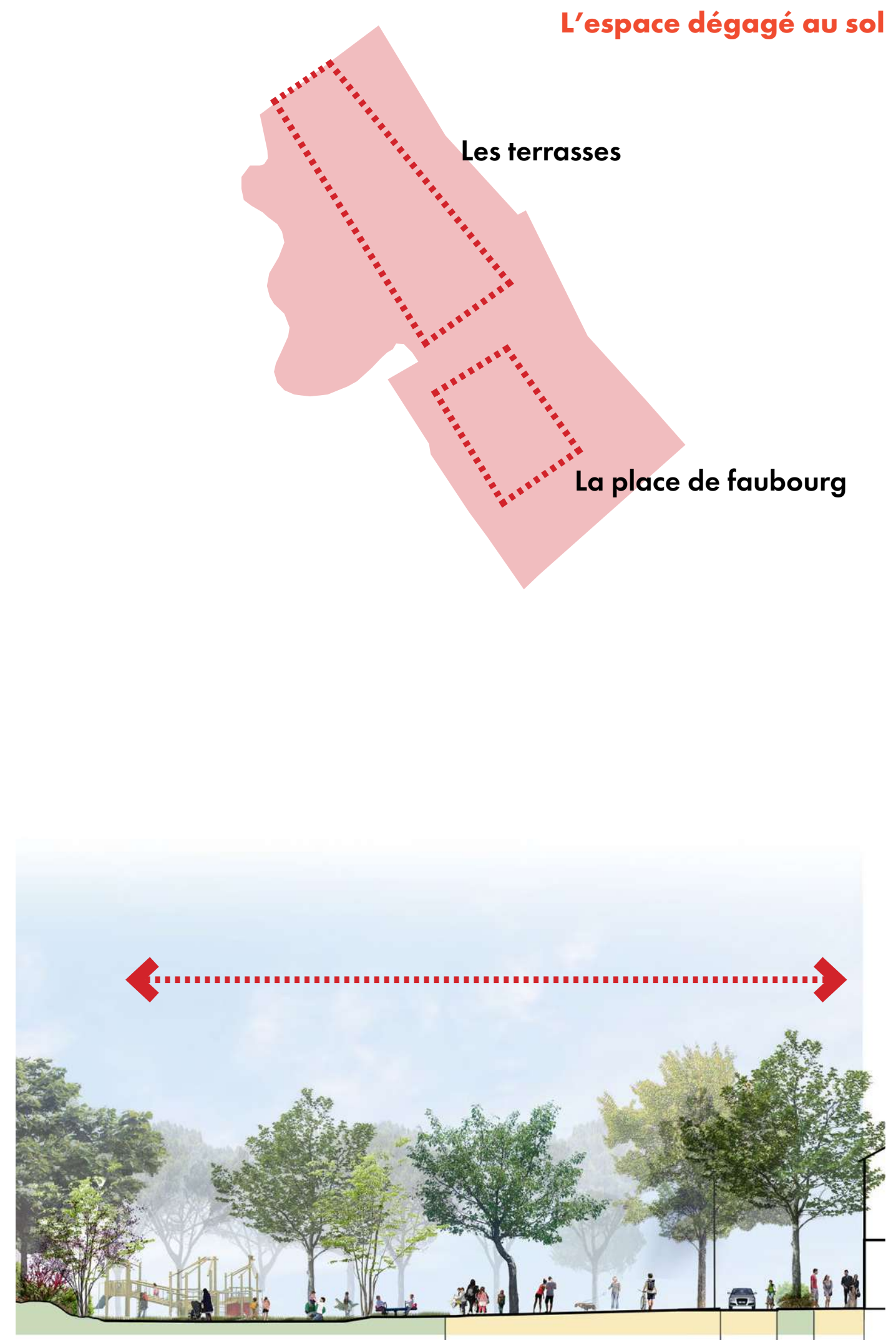
- Craintes du bruit lié à la circulation du côté des terrasses
- L'espace arboré pourrait-il être clôturé (clôture basse) pour protéger les enfants ?
- Le barreau le long de La Poste pourrait-il être fermé à la circulation temporairement pour les événements ou la nuit, avec un détour ponctuel par la rue Le Guen ?
- Peut-on basculer, inverser la transition avec la verdure à l'Ouest ?
- Lors des événements, comment cela fonctionne en termes de circulation ?
- Il faudra penser aux mobilités cyclables qui pour l'instant ne sont pas incluses dans les projets.





**Le square
végétalisé**







Feux de la Saint-Jean
Fête de la bière
Marché de Noël
Forum des Associations
Fête foraine
Bric à Brac
Marché du terroir et de l'artisanat
etc.

Vos évènements



Commemoration de Samuel Paty



Feu de la Saint-Jean



Bric à Brac



Marché de Noël

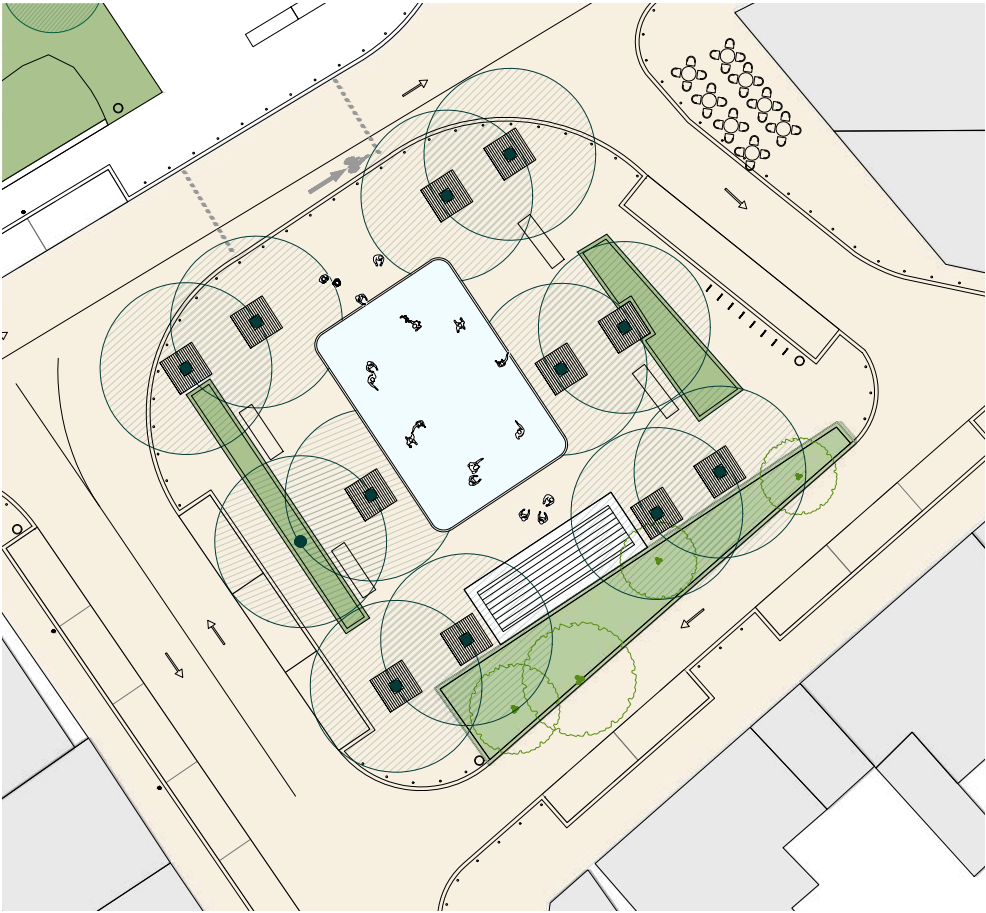


Marché du terroir et de l'artisanat

Concert assis: 125 personnes

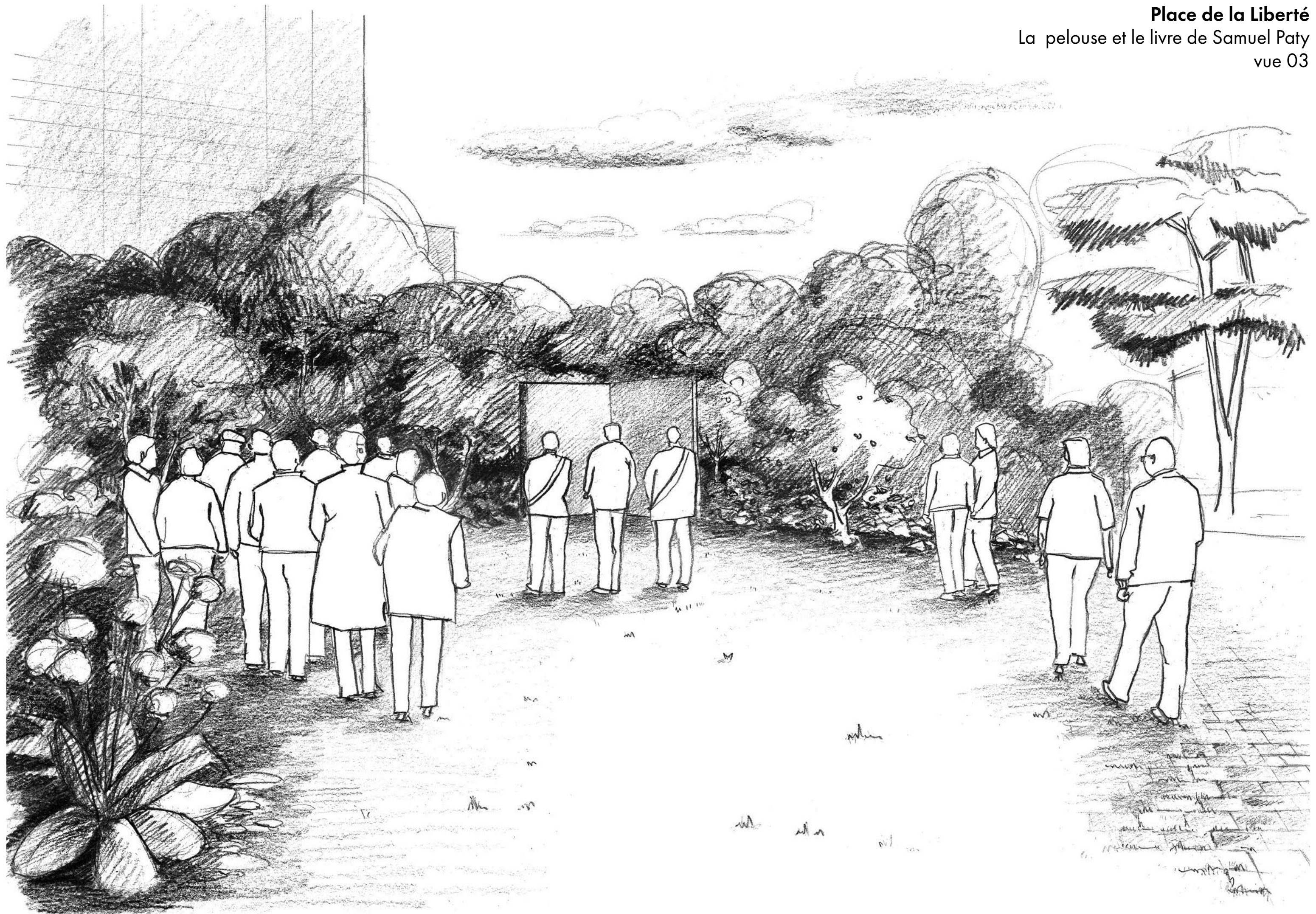


Patinoire 8.5x12.5 m



Chalets de Noël

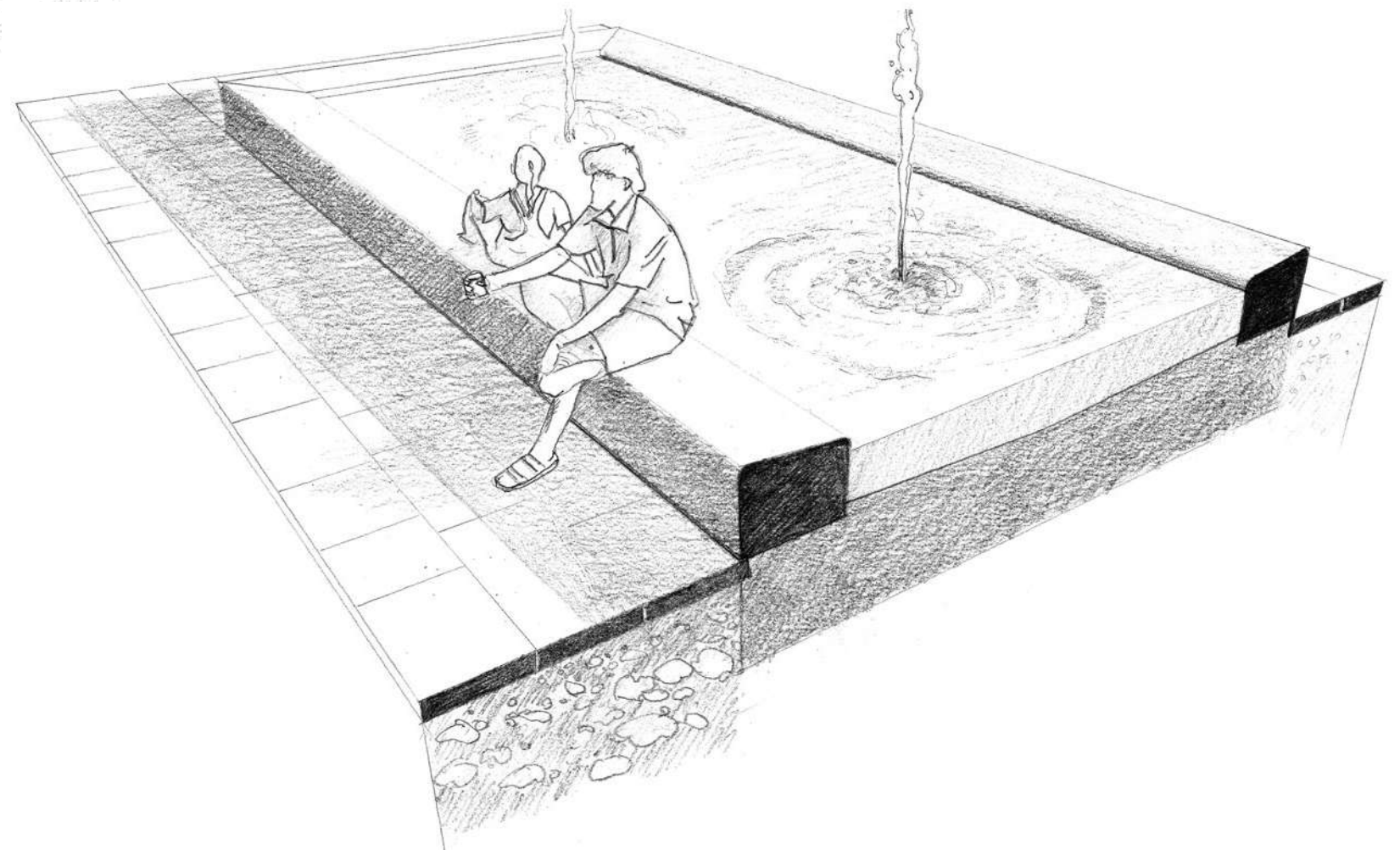
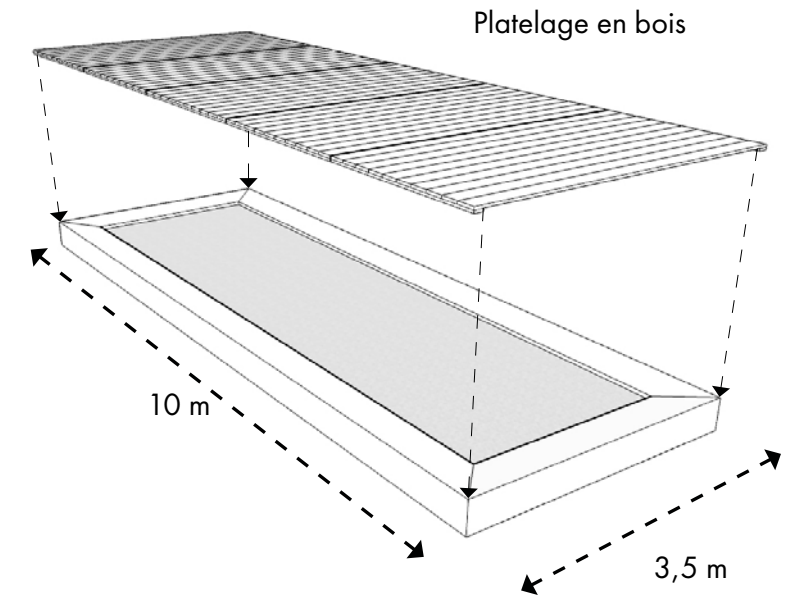
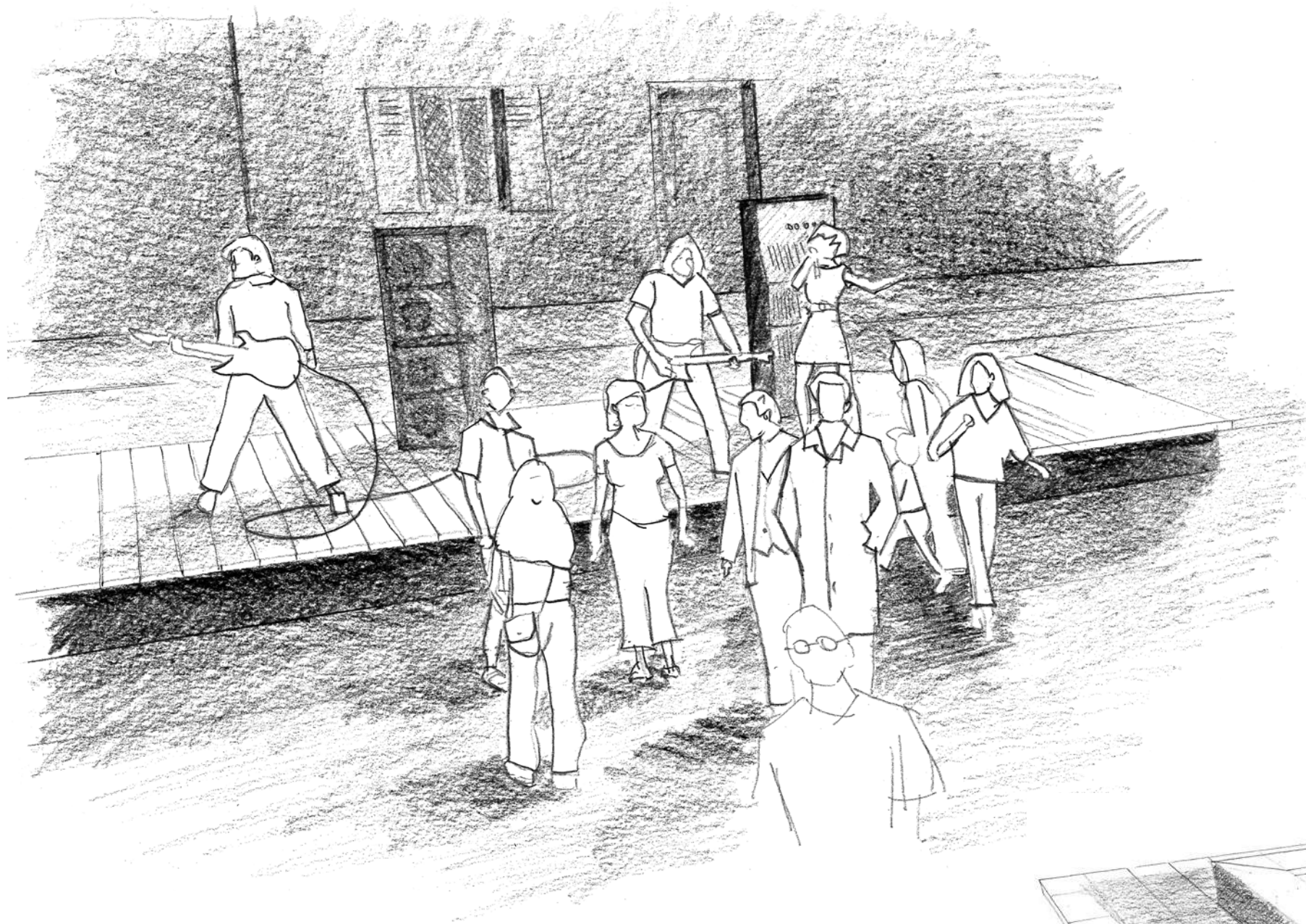






Place de faubourg

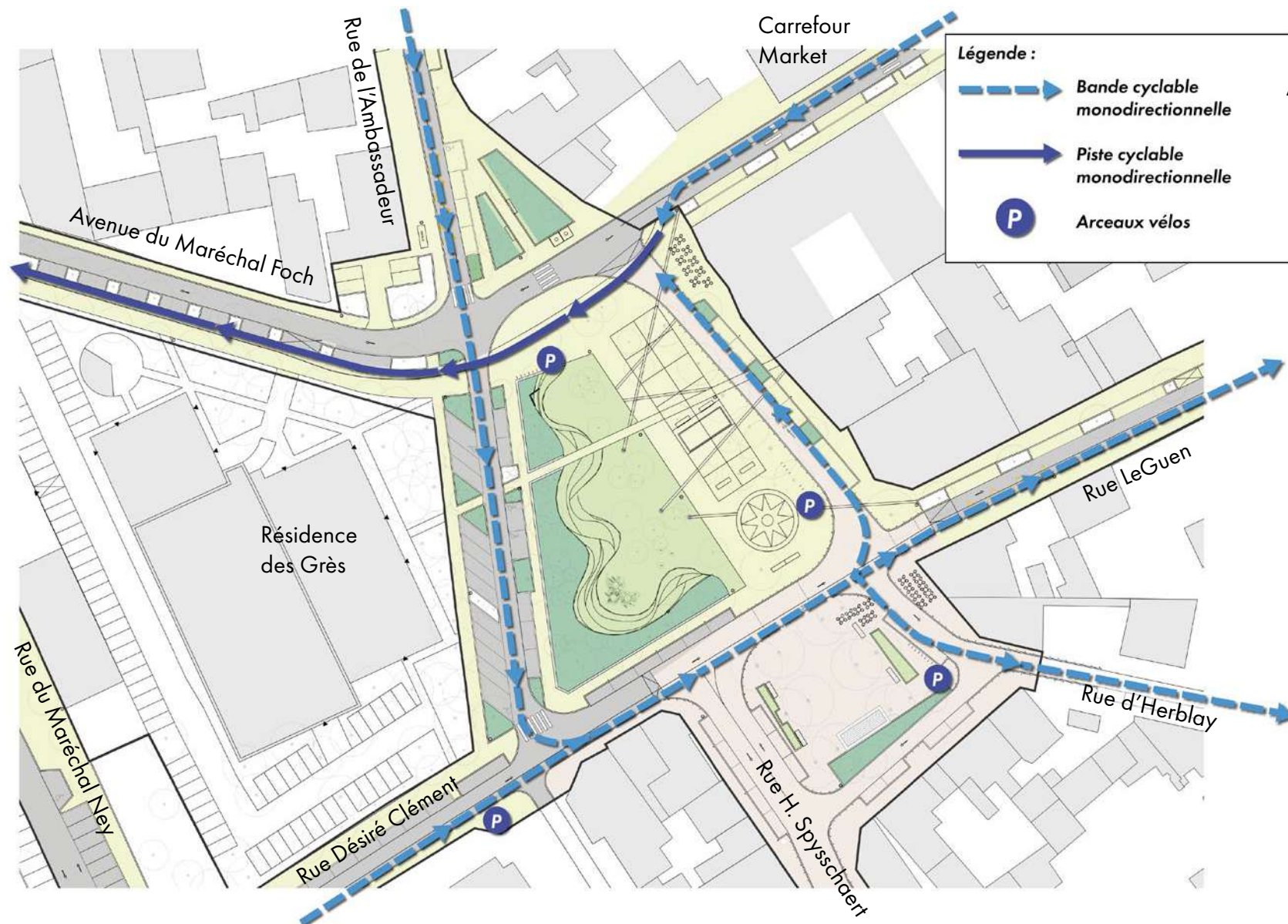
La fontaine qui devient scène



- Des mobilités douces confortables et sécurisées
- Des voies piétonnes plus larges (2m minimum) et plus continues
- Des voies cyclables continues et reliées aux infrastructures existantes

Les circulations cyclables

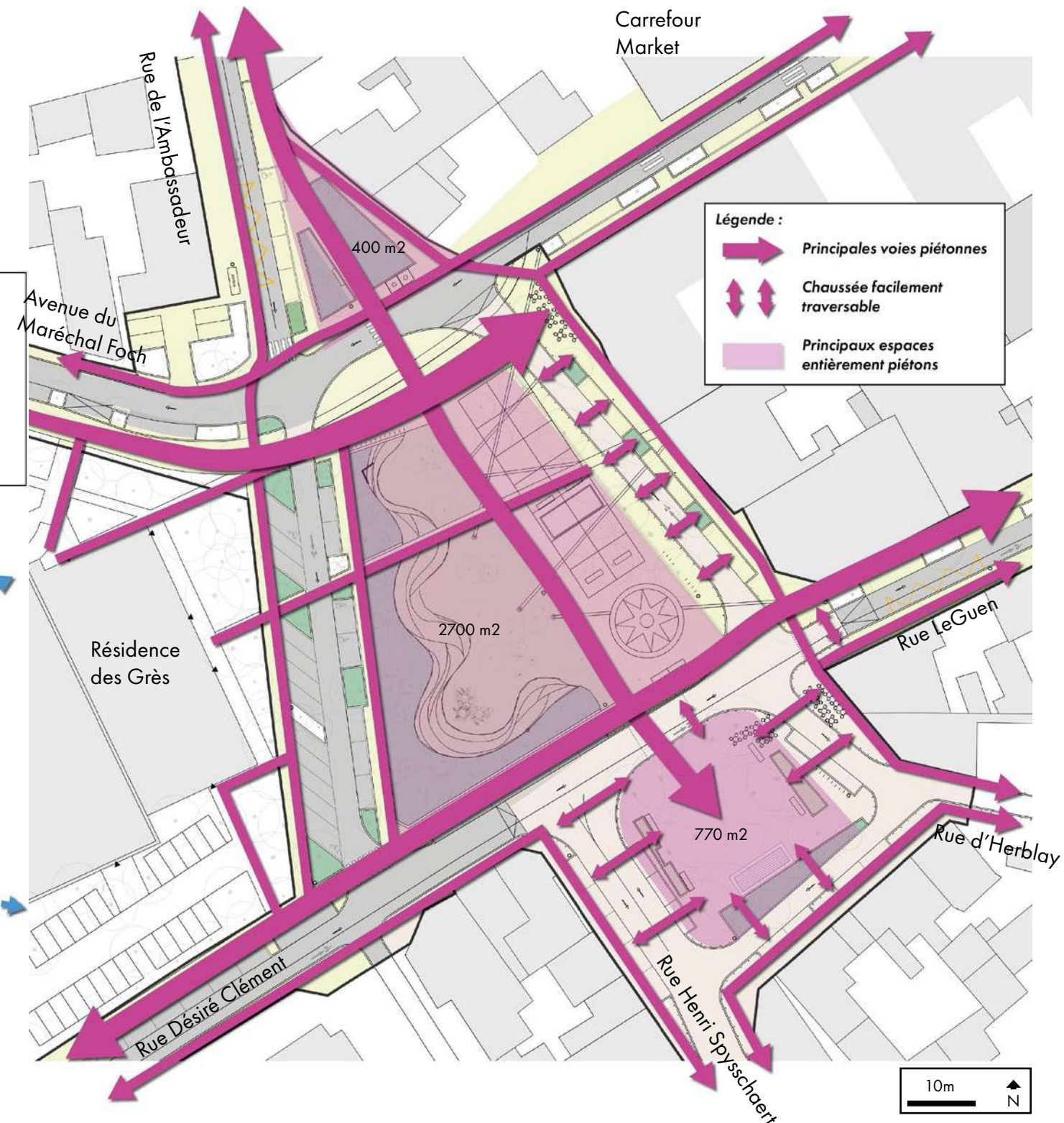
- Les vélos circulent sur des bandes cyclables avec les voitures, sauf sur l'avenue de Maréchal Foch où l'espace est suffisant pour créer une piste cyclable séparée des voitures
- Plusieurs espaces pour le stationnement des vélos sont prévus



Les circulations piétonnes

Les voies piétonnes s'organisent autour de 3 axes majeurs :

- la promenade de l'avenue du Maréchal Foch qui se poursuit sur la nouvelle voie Carrefour
- la rue Désiré Clément
- la traversée nord/sud par le jardin.

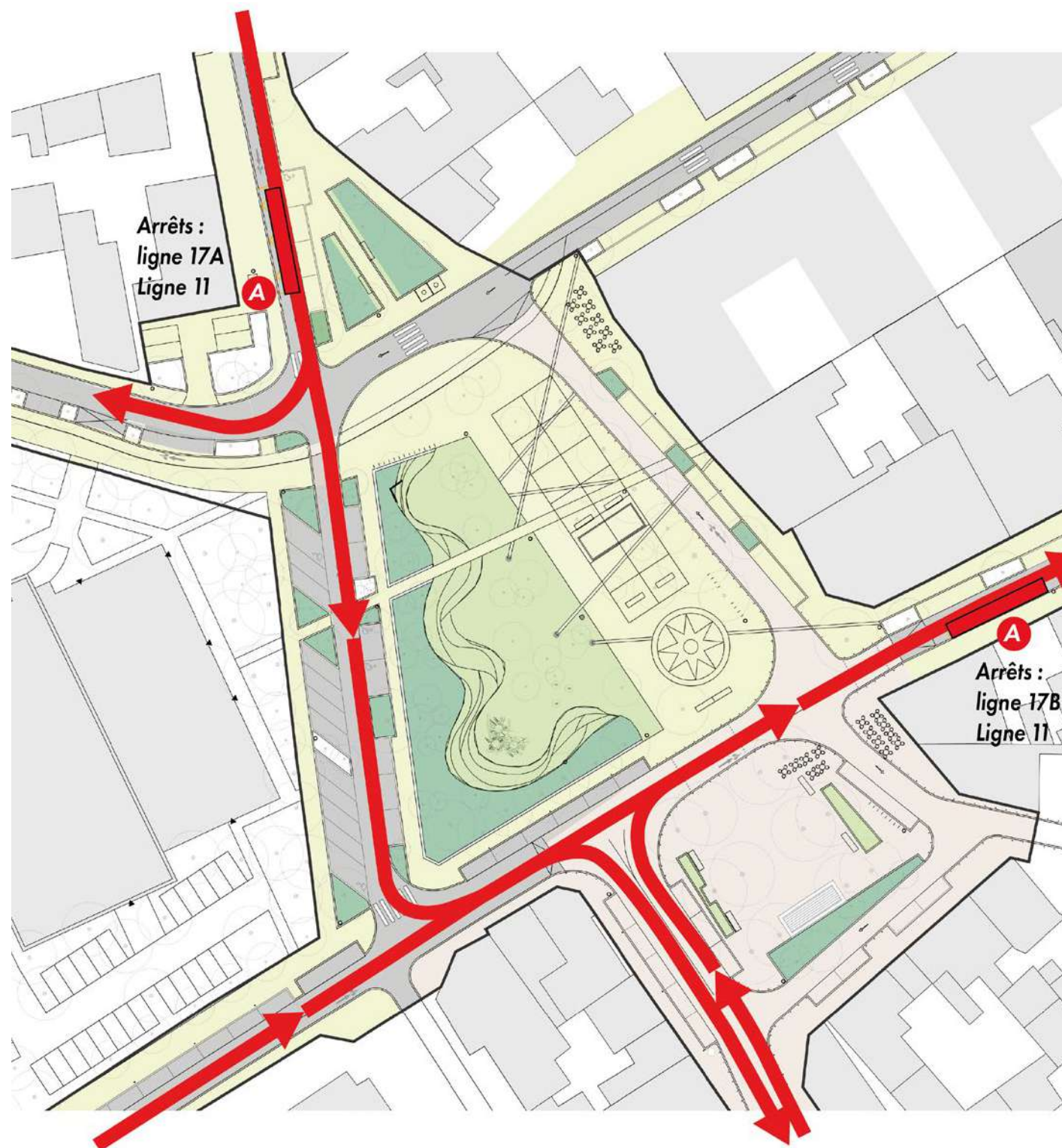


- Des circulations apaisées devant les terrasses
- Un carrefour giratoire qui permet de maintenir les circulations autour de la place

Les circulations et arrêts de bus

Les lignes de bus sont impactées par ces changements à sens unique :

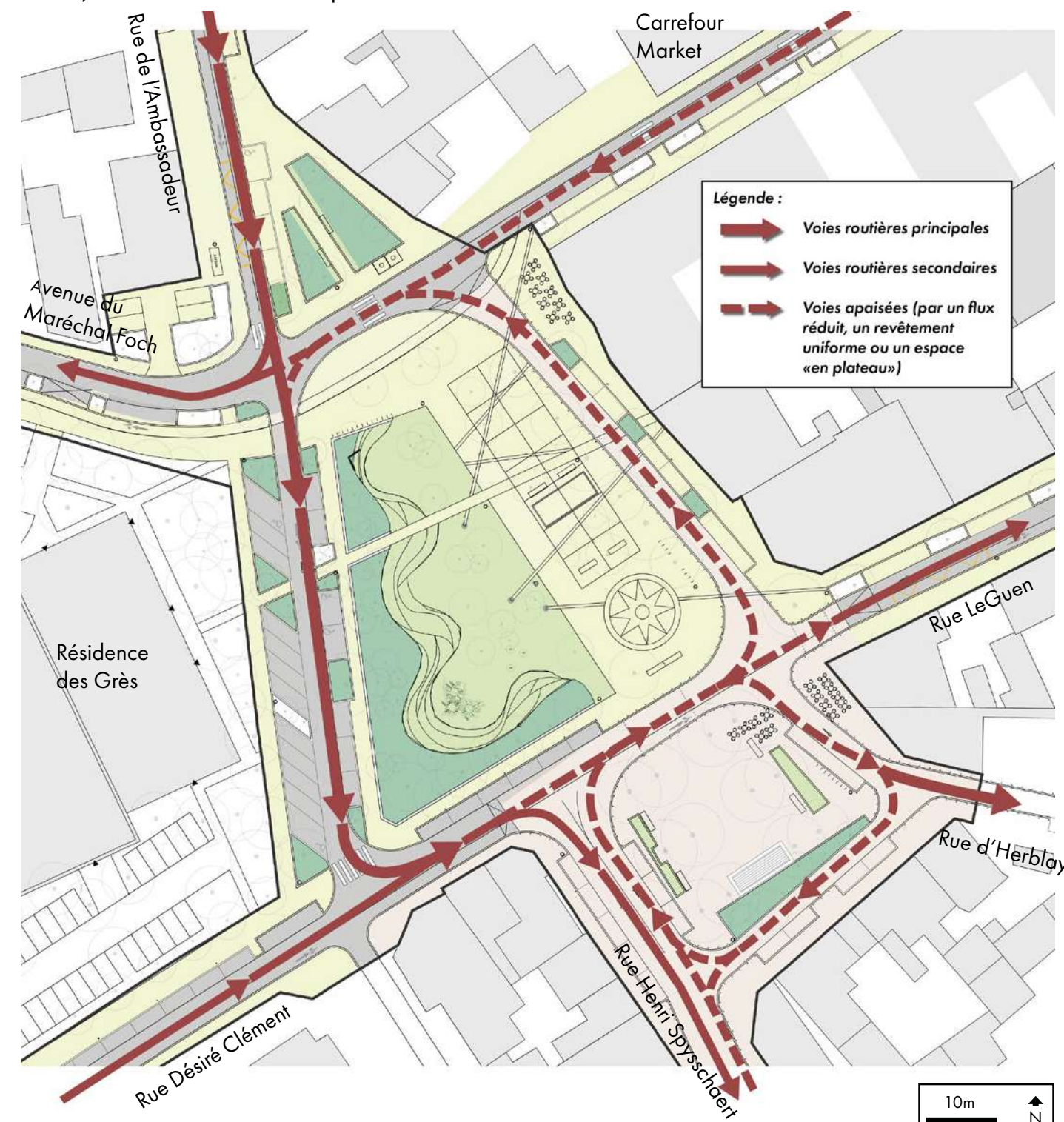
- la ligne 17B, qui aujourd'hui remonte la rue de l'Ambassadeur, est déviée par la rue LeGuen.
- l'arrêt de bus de la ligne 11, aujourd'hui au droit de la résidence des Grès, est déplacé sur la rue LeGuen afin de mutualiser les deux arrêts au même endroit.



Les circulations pour tous les véhicules motorisés

Les circulations des véhicules observent plusieurs changements :

- Le passage en sens unique des rues de l'Ambassadeur et LeGuen.
- Un espace piéton dégagé à l'arrivée de la rue de l'Ambassadeur, également en sens unique.
- Le tracé des voies de la place de faubourg a été redressé et simplifié de sorte à longer les façades et retrouver un espace central sans voiture.



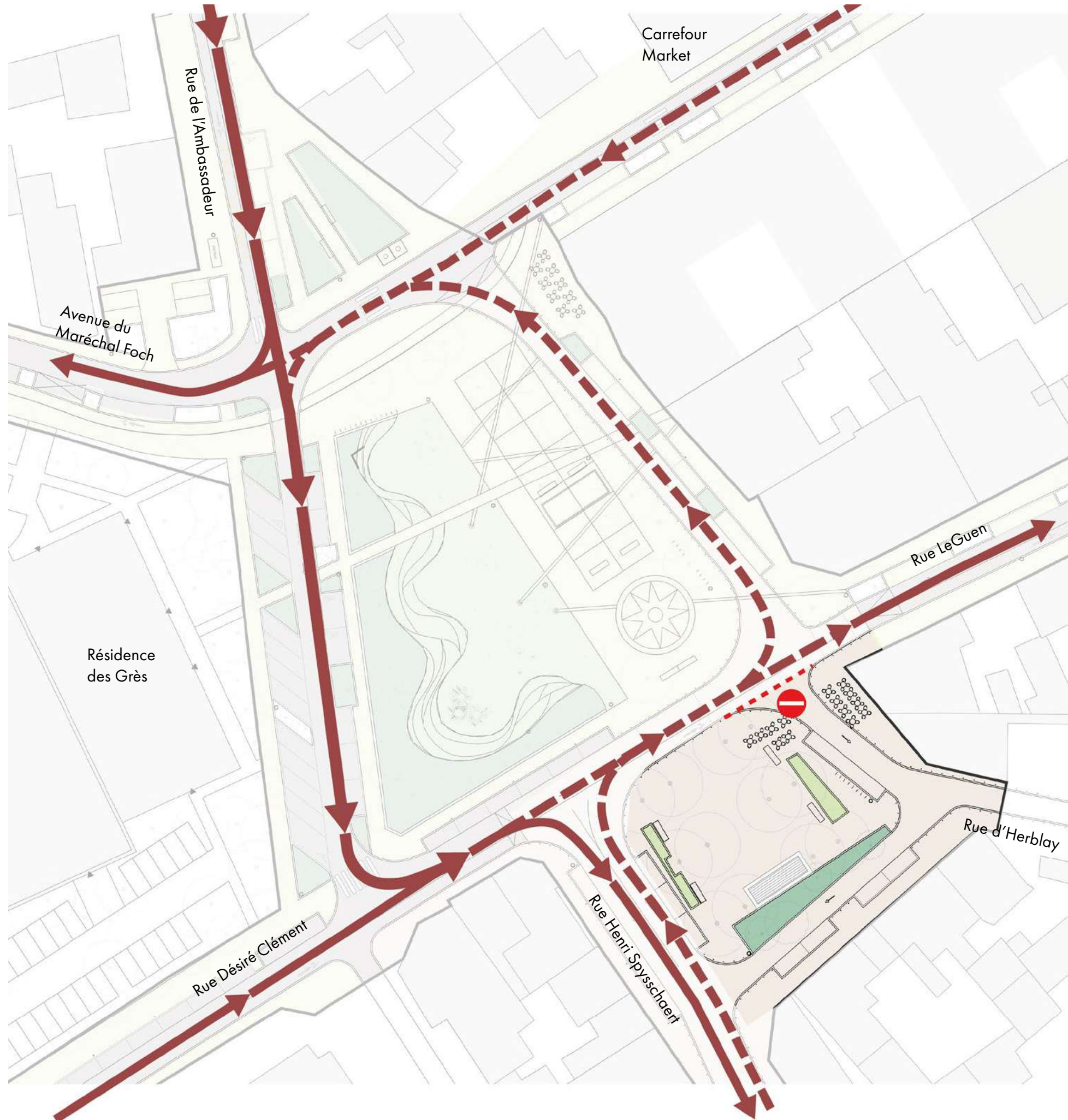
Les fermetures occasionnelles possibles des voies de circulation



Scénario 1 :

La fermeture de la voie devant la façade du nouveau restaurant génère un espace apaisé de 3 700m² d'un seul tenant.

Les fermetures occasionnelles possibles des voies de circulation



Scénario 2 :

La fermeture de rue d'Herblay au croisement de Désiré Clément génère un espace apaisé de 1 400m² d'un seul tenant sur la place.

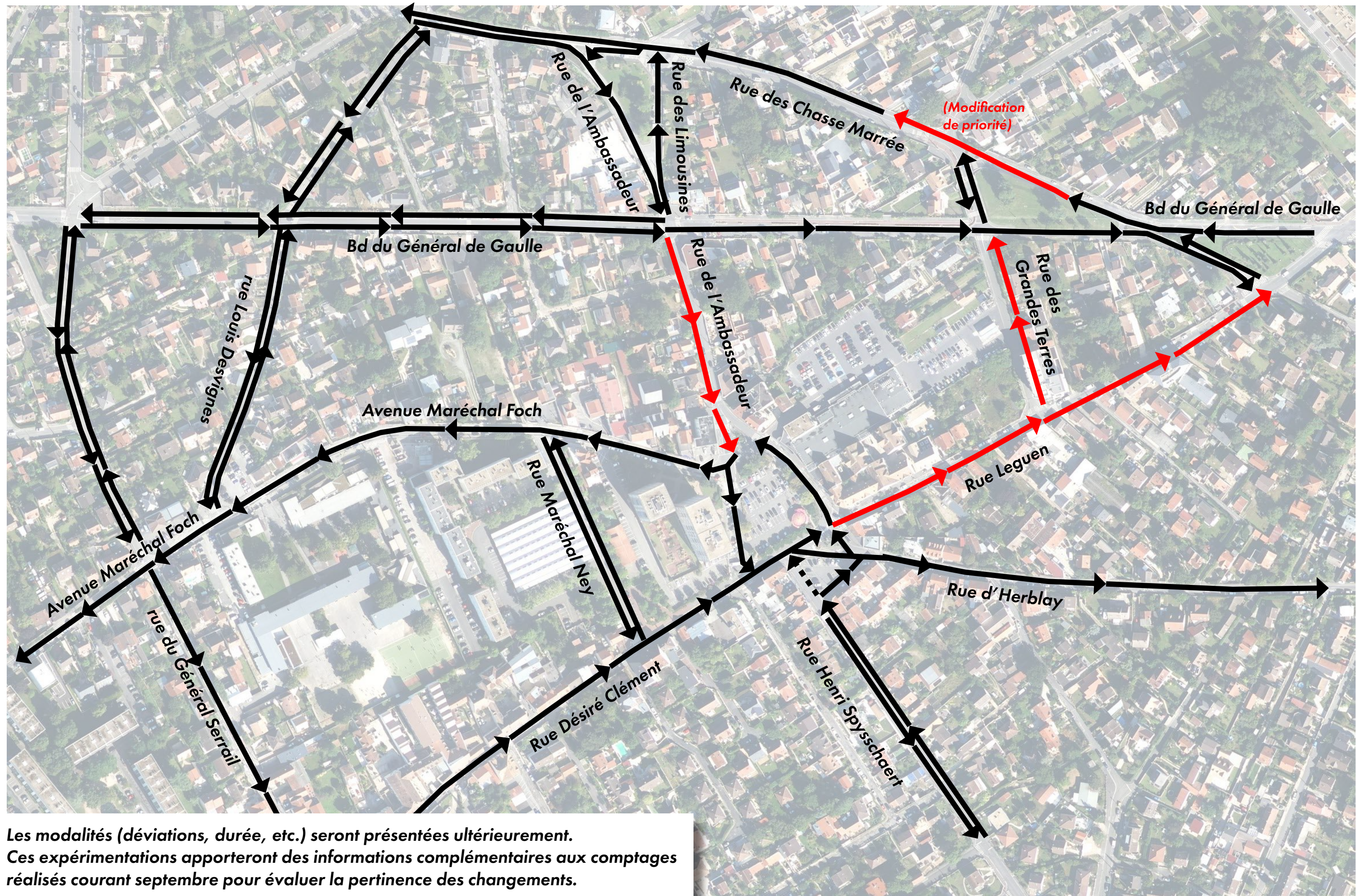
Les fermetures occasionnelles possibles des voies de circulation



Scénario 1+2 :

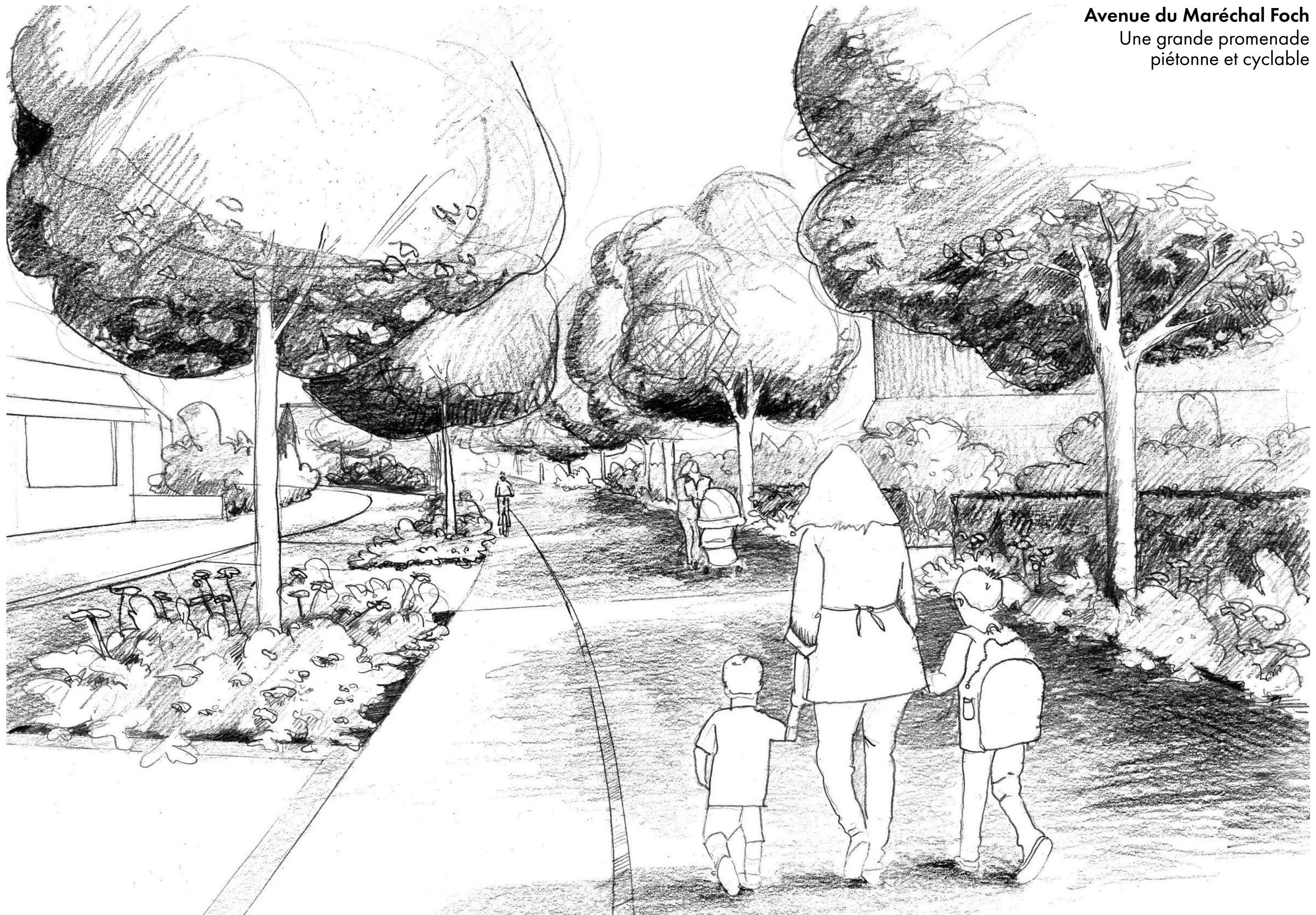
Si les deux scénarios sont effectués en même temps, se sont près de 5 100m² entièrement piétons qui seraient libérés. La rue Désiré Clément continue de partager les deux espaces.

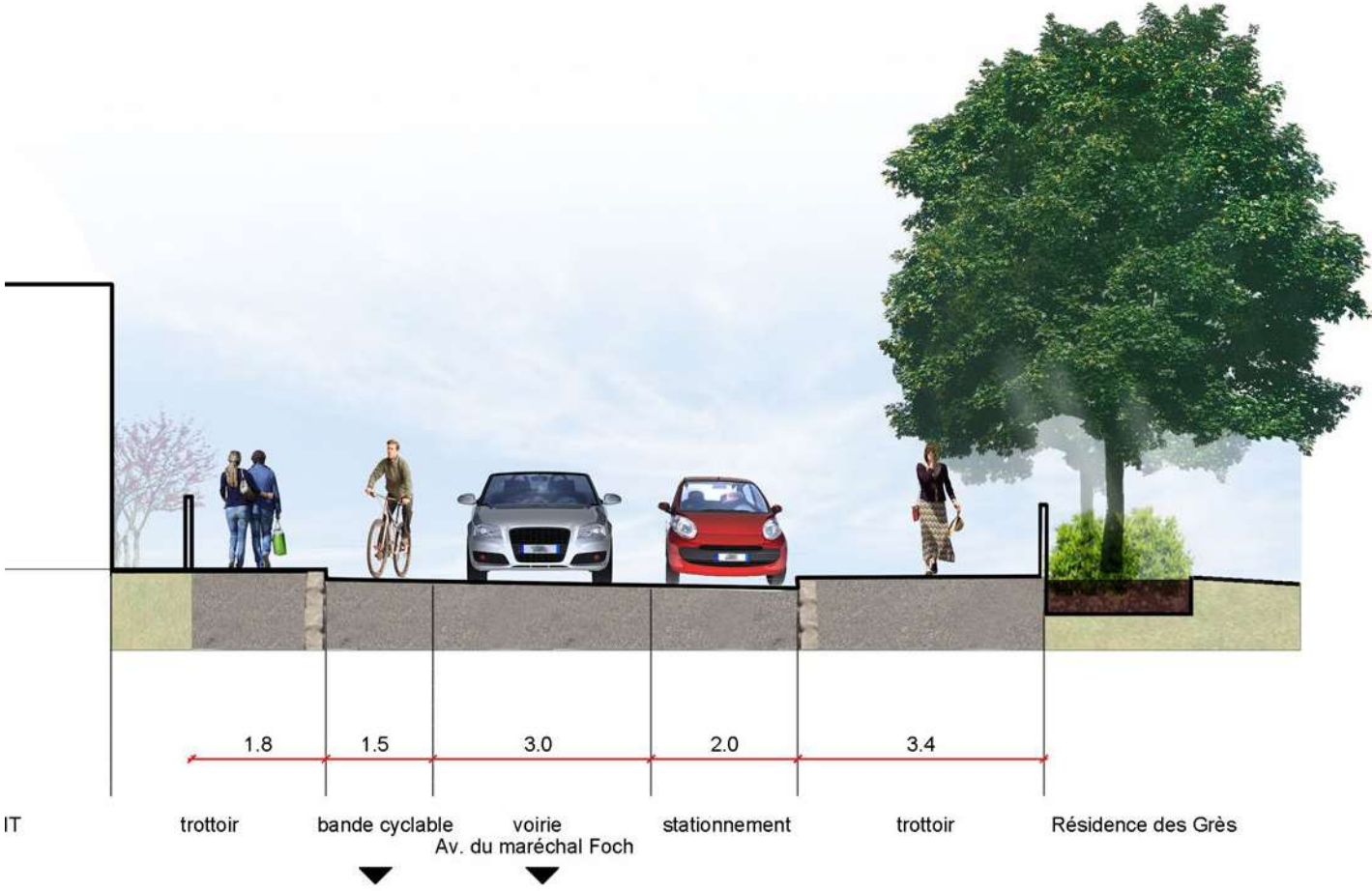
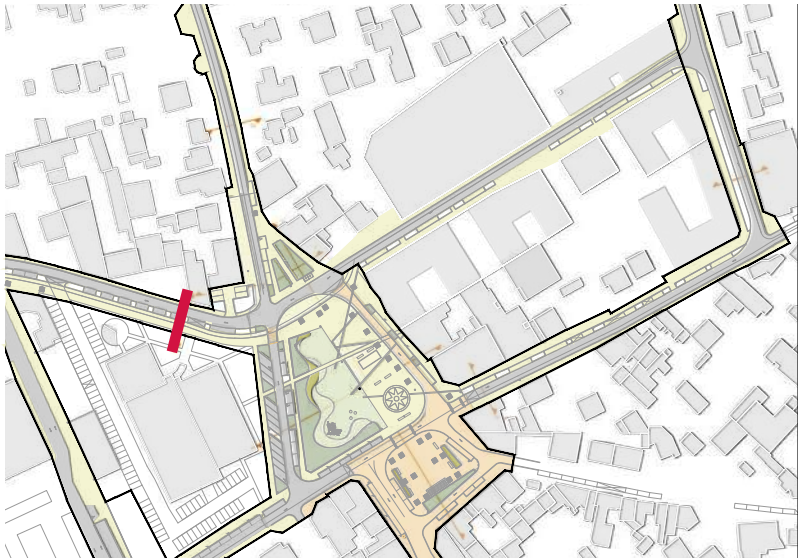
Les expérimentations envisagées par la Ville à partir de la Toussaint



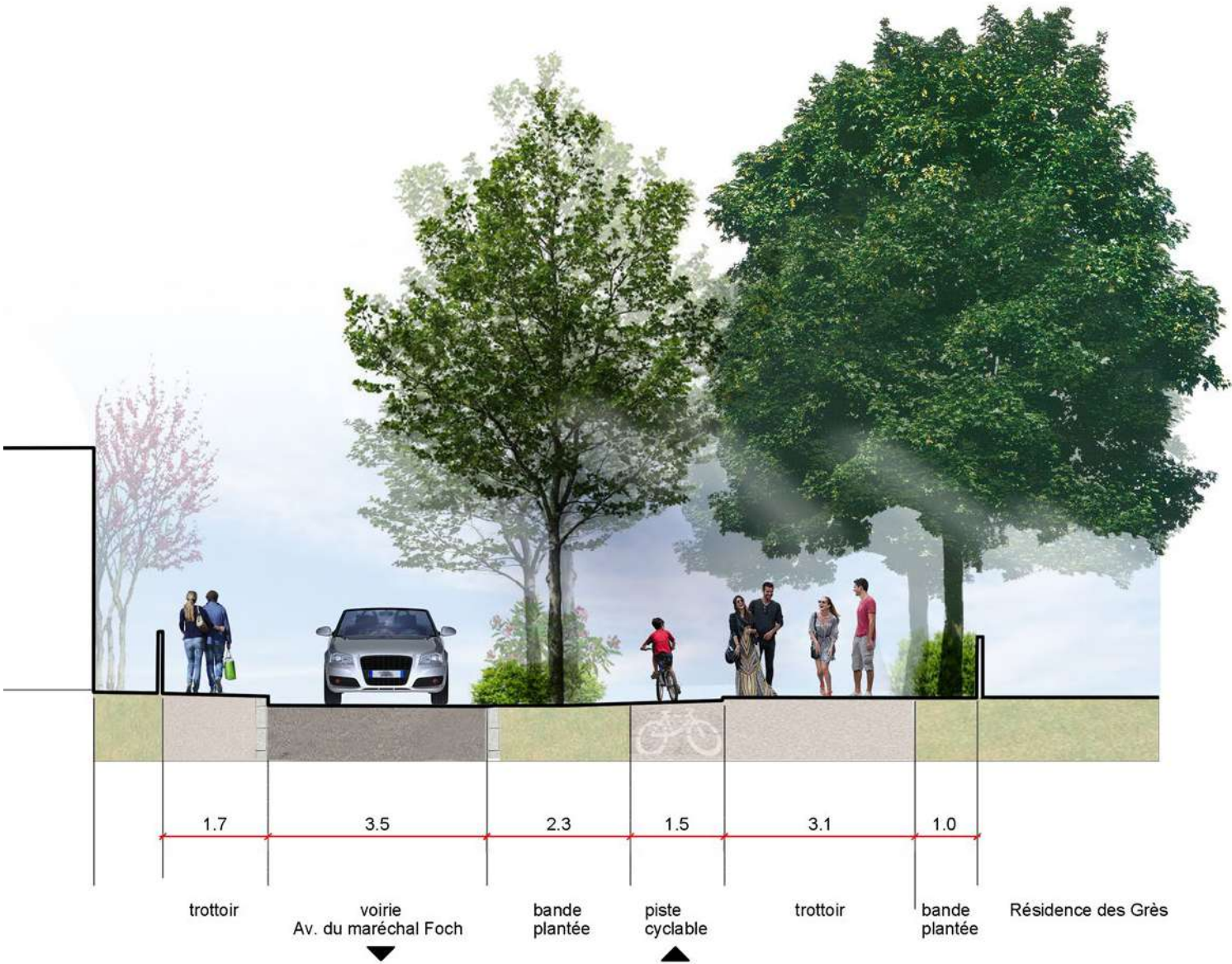
Les modalités (déviation, durée, etc.) seront présentées ultérieurement.
Ces expérimentations apporteront des informations complémentaires aux comptages réalisés courant septembre pour évaluer la pertinence des changements.

Avenue du Maréchal Foch
Une grande promenade
piétonne et cyclable





EXISTANT

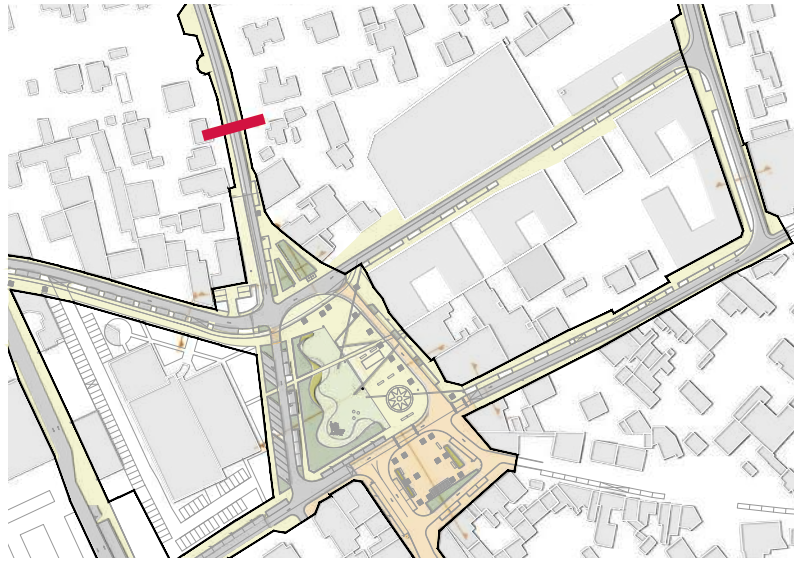


PROJET

rue de l'Ambassadeur

Le passage de la rue à sens unique permet
une arrivée sur la place accompagnée par la végétation





EXISTANT



PROJET



Le stationnement est repensé sous 5 aspects :

- l'organisation dans l'espace
- le nombre de places
- la durée maximale
- la mutualisation (des places de livraison)
- la politique tarifaire

Une meilleure organisation spatiale

D'abord, le stationnement est disposé autour de chaque voie afin de limiter et d'optimiser la surface de voirie. Toutes les façades de commerce ou de service disposent de stationnement à proximité immédiate, améliorant le confort des usagers et l'attractivité commerciale. La nouvelle organisation proposée, qui libère toute la partie centrale pour les piétons, améliore considérablement le stationnement par rapport à l'existant.

Une augmentation du nombre de véhicules ayant accès au stationnement

D'abord, considérons deux marges de manœuvre :

- Plus la durée maximale est réduite, plus nous augmentons le nombre de rotation et donc de véhicules.
- Une place de livraison mutualisée correspond à deux potentielles places minutes.

Ainsi, malgré une réduction du nombre de place, il est possible d'augmenter la capacité de stationnement.

Aujourd'hui, sur les 100 emplacements actuels, le stationnement est limité à 2h30. Le taux d'occupation maximal pour les usagers courtes durées (2h ou moins) est de 64%. Soit 65 places. Ce taux maximal est atteint entre midi et deux, tous les jours sauf le dimanche. Au-delà de cette tranche horaire, 50 places maximum sont utilisées. Par ailleurs, le taux de rotation maximum est de 2. Pour la suite, prenons donc comme hypothèse qu'une place limitée à 2h est occupée par au moins 2 véhicules différents.

Si l'on observe le nombre théorique de véhicules qui stationnent entre 12h et 14h, cela correspond donc à 65×2 soit 130 véhicules maximum. Si nous faisons le même exercice hors « pic », entre 17h et 19h par exemple, cela fait 50×2 soit 100 véhicules maximum.

Une solution adaptée avec une répartition comme suit :

- **31 places limitées à 2h (dont 3 PMR)**
- **15 places limitées à 30 minutes**
- **3 places de livraison** (sauf entre midi et deux où les 3 places deviennent 6 places accessibles et limitées à 30 minutes)

Avec l'hypothèse que les places limitées à 2h ont un taux de rotation identique (2), et qu'une place limitée à 30 minutes permet à 4 véhicules différents de se stationner (ce qui est le minimum), nous avons :

Entre 12h et 14h : $31 \times 2 + 21 \times 4 = 146 (>130)$
entre 17h et 19h : $31 \times 2 + 15 \times 4 = 122 (>100)$

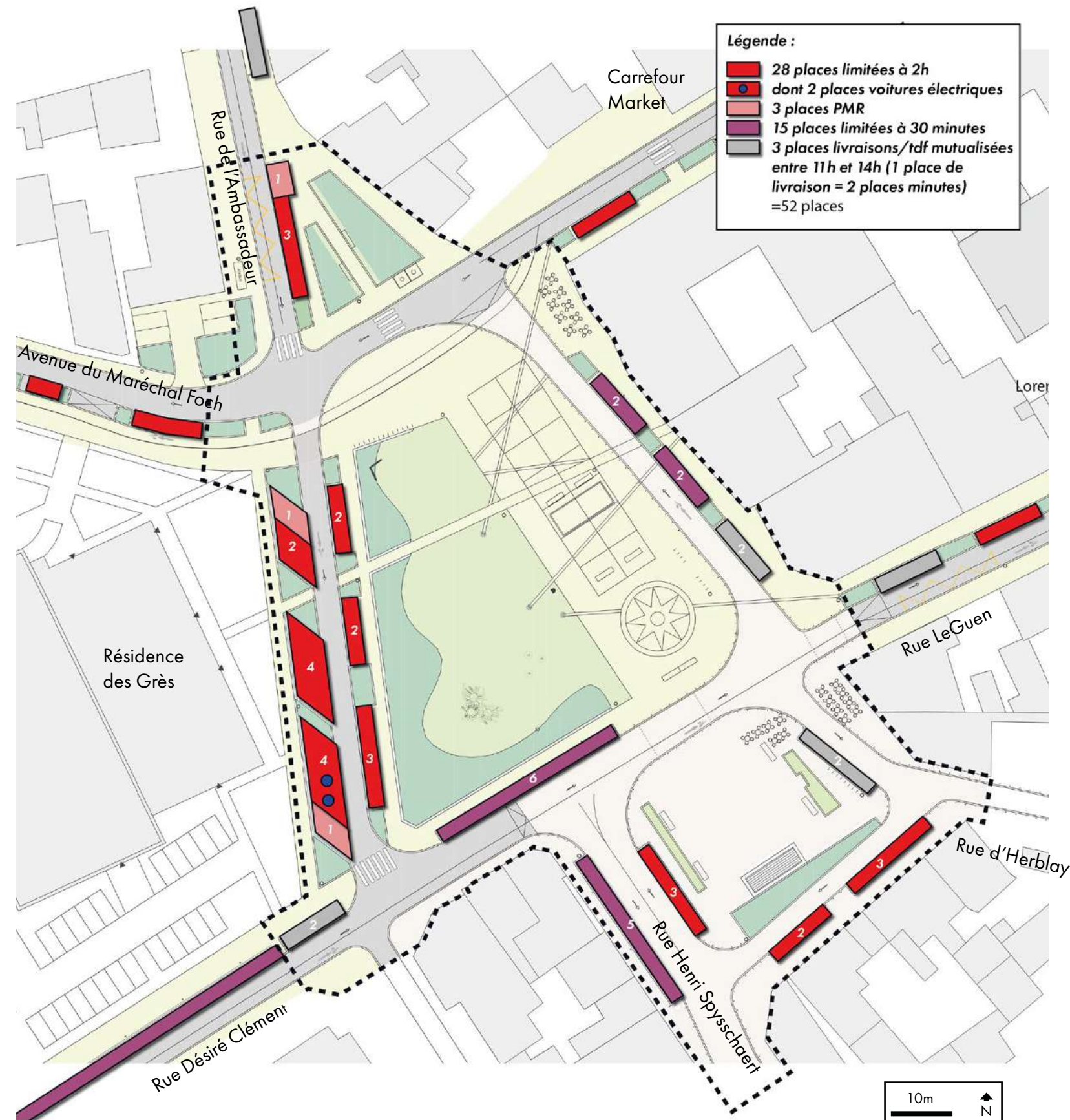
Sur une journée de 10h, c'est au moins 74 véhicules supplémentaires qui peuvent se stationner par rapport à l'existant.

La répartition des places minutes a été défini avec les commerçants et les professionnels de santé, selon leurs besoins. Les commerces ou services qui bénéficient du flux de véhicules (pharmacie, banque, boulangerie,...) ont besoin de rotation. Les professionnels de santé ou les commerces de vêtement par exemple ont besoin de plus de temps, 2h étant suffisant.

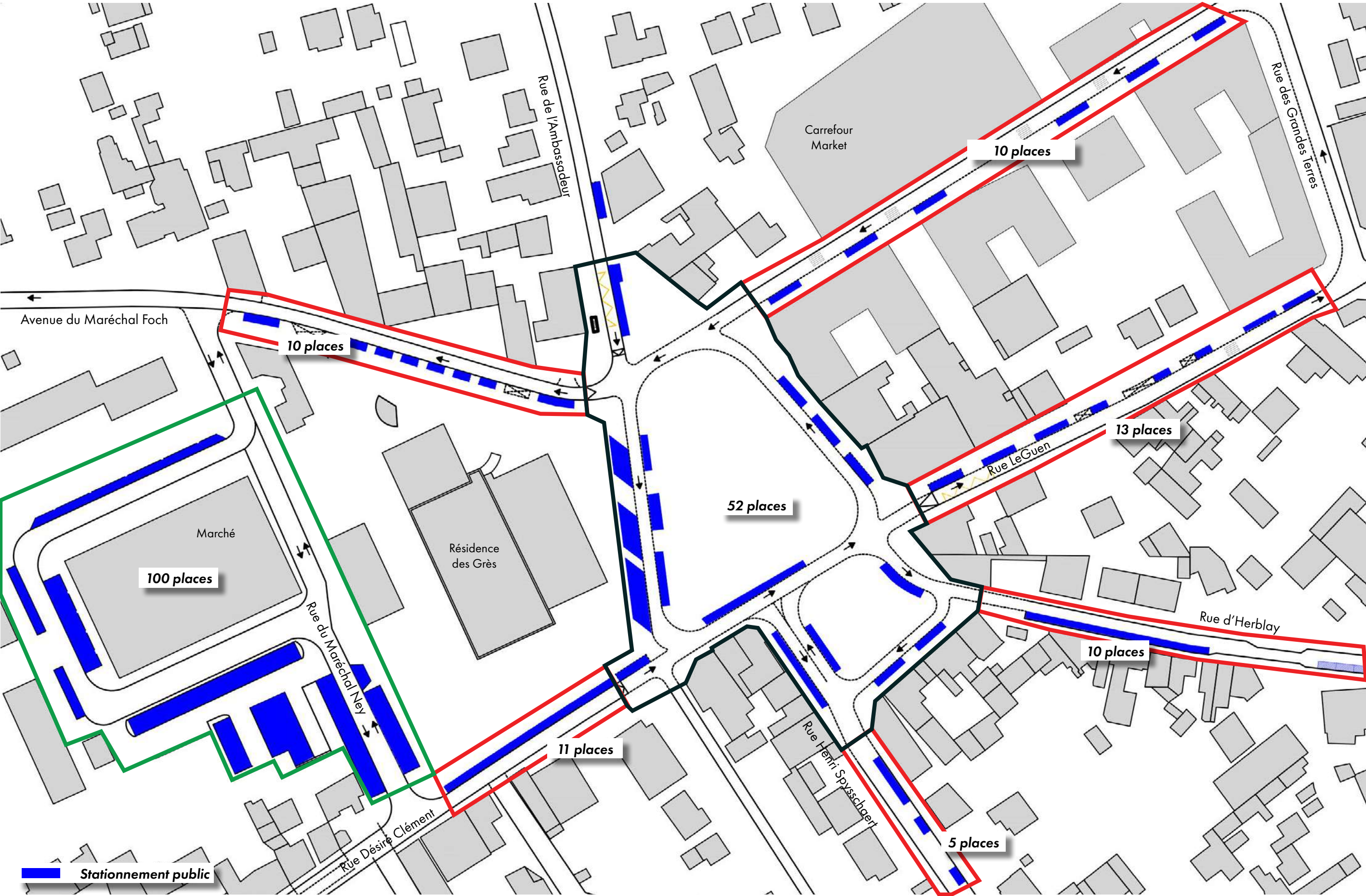
Vers une politique tarifaire plus avantageuse ?

Des propositions pour améliorer l'offre tarifaire seront proposées, comme la mise en place les «30 premières minutes gratuites» pour l'ensemble des places sur la Place de la Liberté.

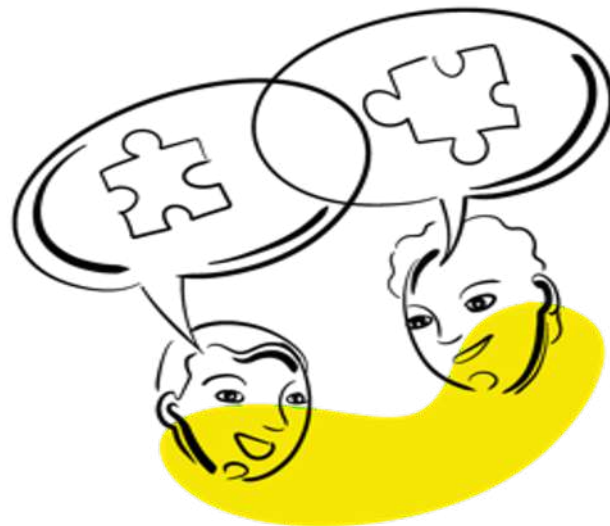
- Place de la Liberté : **52** places de stationnement



Les trois secteurs du quartier:
Place de la Liberté : 52 places // Rue adjacentes : 60 places // Marché : 100 places



Echanges Sur le projet



20 minutes

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ – Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024



Option 01 : des nuances de couleurs et une identité contemporaine

Nouveaux commerces et services

vue 01

Les terrasses

Le livre de Samuel Paty

La grande pergola

Le square végétalisé

Le manège

Les jeux

vue 02

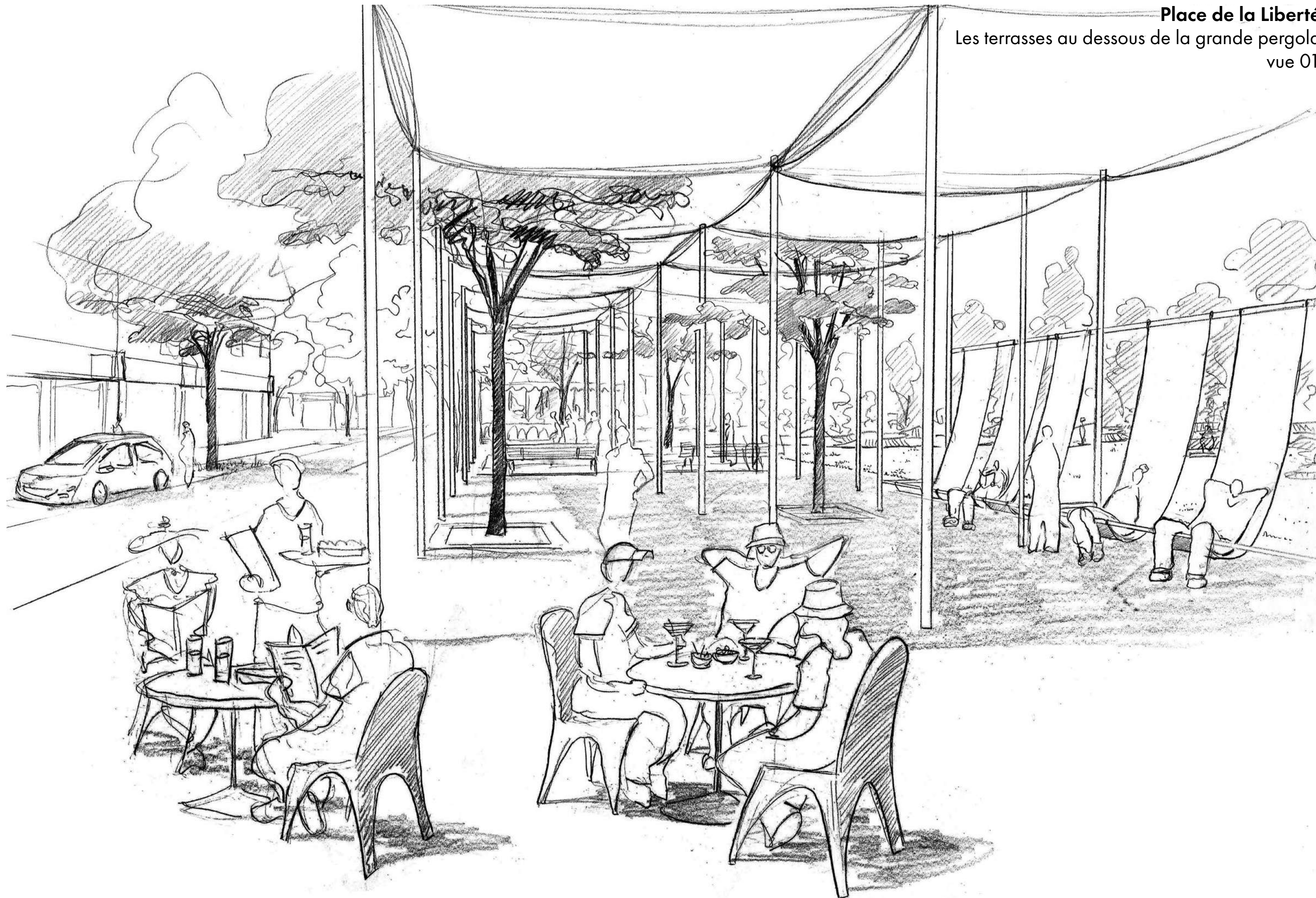
Le tobobanc

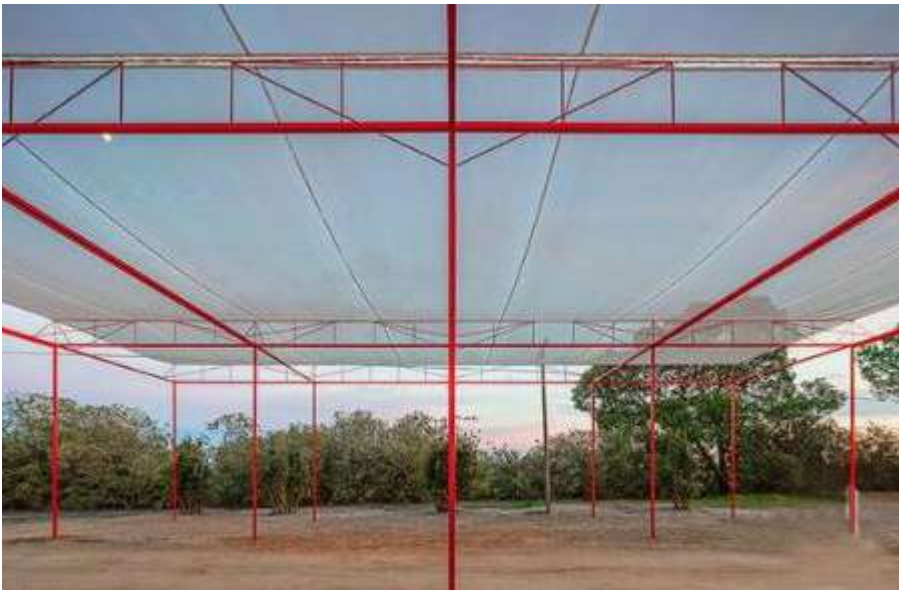
Résidence des Grès

Maison de quartier

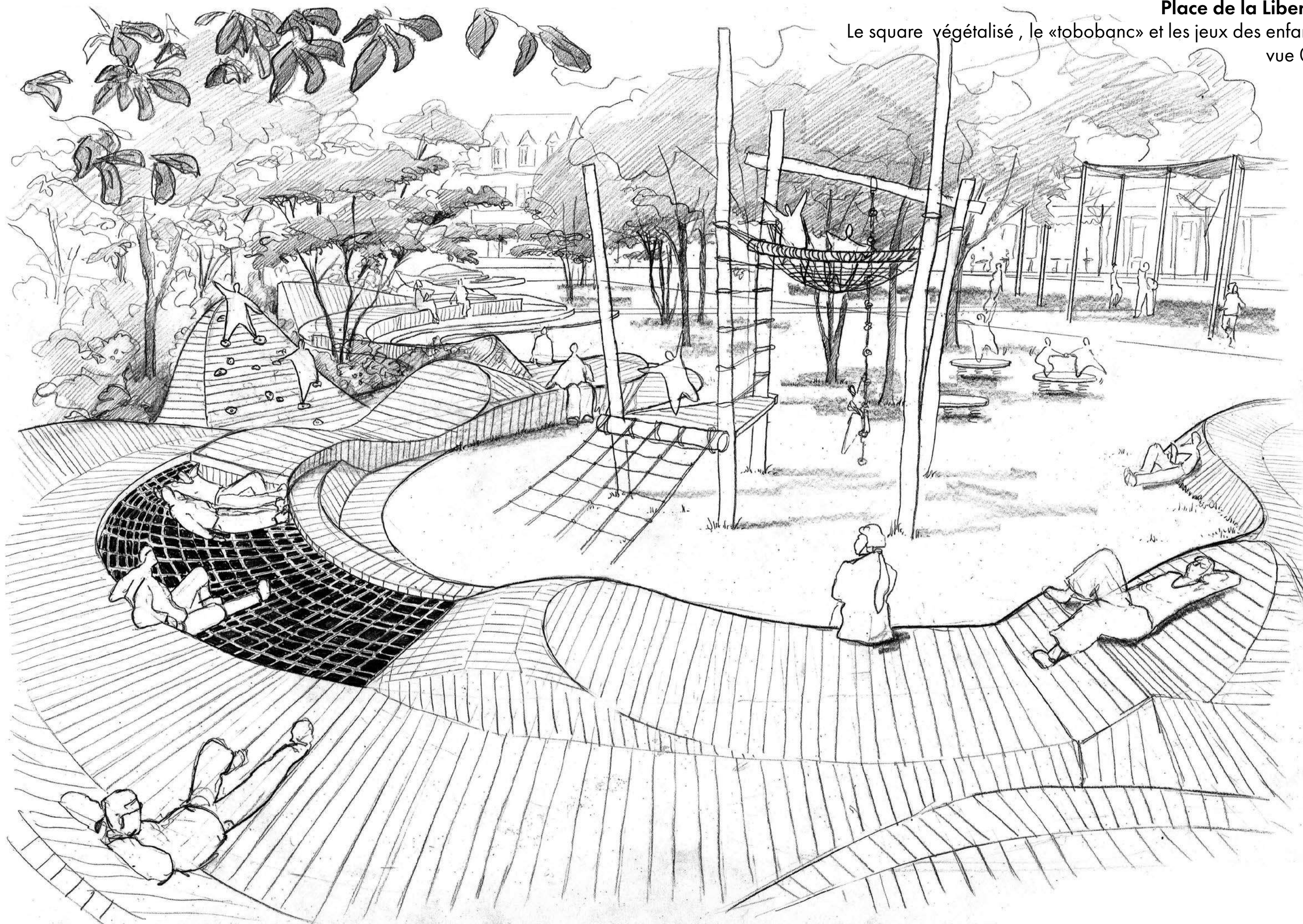
La place de faubourg

La fontaine











**Option 02 : un vocabulaire
classique et sobre**







Bancs en bois avec dossier



Banc pivotants en bois



Chaises longues et fauteuils en bois



Banc rond en bois







Béton désactivé poncé



Béton sablé



Dalles et pavés en pierre calcaire





Polownia stiligensis



Sophora japonica



Fraxinus velutina



Fraxinus excelsior 'Jaspidea'



Cladastris lutea



Cornus controversa



Evodia danielli



Ostrya crapinifolia



Heptacodium miconoides

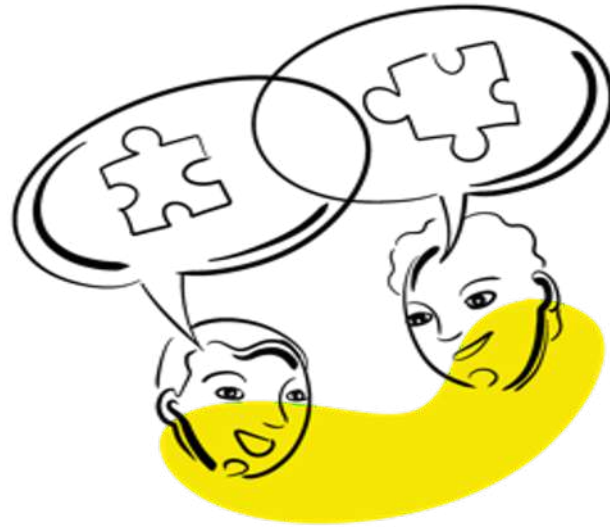


Acer palmatum vert



Amélanchier canadensis

Echanges sur les variantes

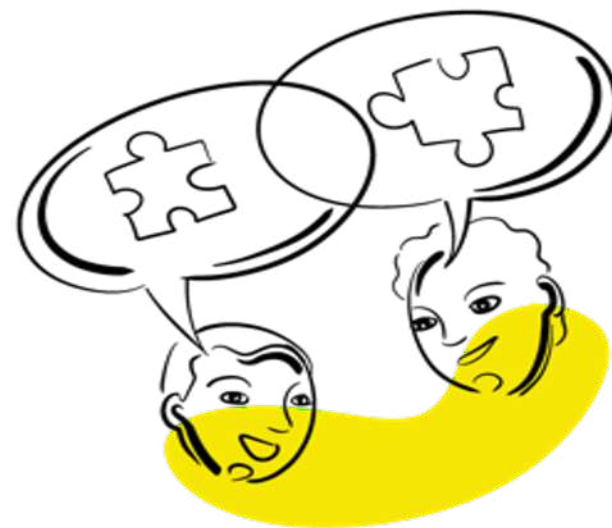


10 minutes

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ – Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024



Temps d'atelier autour du projet d'aménagement en cours



RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ – Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024



Déroulé des travaux en groupe

5 tables rondes

1 rapporteur est désigné à chaque table

- Le rapporteur est chargé de compléter les supports à partir des propositions du groupe et de restituer les travaux du groupe en fin d'atelier

1 temps de travail 45 minutes

Travaux en groupe pour chaque variante – 40 minutes

- Le groupe étudie les images de références (les deux variantes)
- Le groupe remplit le tableau avec les besoins complémentaires selon le

1 synthèse collective de 5 minutes

- Les rapporteurs ont 5 minutes pour évoquer les échanges de leur groupe



Restitution collective

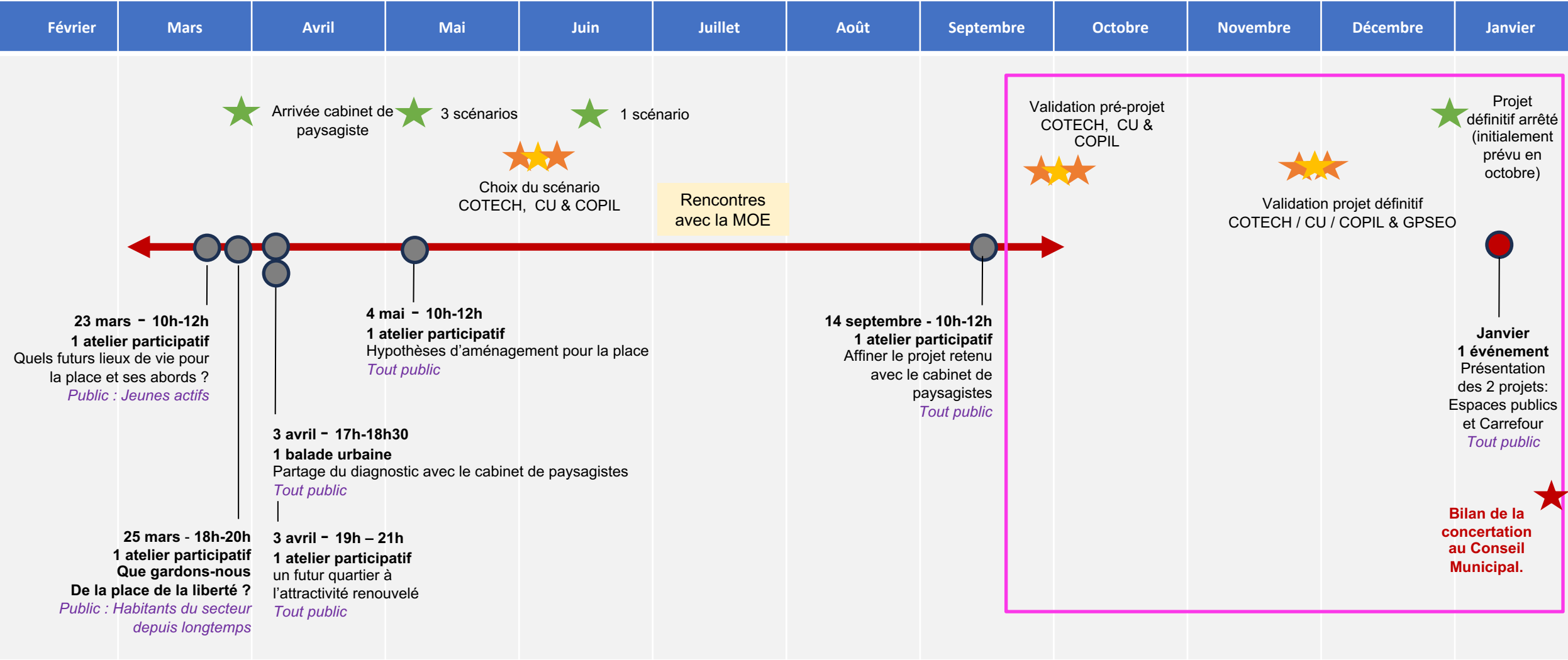


20 minutes

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024



Prochains rendez-vous



MERCI !

www.conflans-sainte-honorine.fr

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ – *Quartier Chennevières*
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024

